

RAPPORT ANNUEL



Conseil de
**l'industrie
forestière**
du Québec

TABLE DES MATIÈRES

04	—	Mot du président
05	—	Mot du PDG
06	—	Mission et présentation du CIFQ
08	—	Faits saillants
10	—	L'économie du Québec et du Canada en 2023
16	—	Direction économie et marchés
18	—	Direction foresterie et approvisionnement
24	—	Direction énergie et environnement
30	—	Direction qualité des produits
38	—	Direction communications et relations publiques
45	—	Direction Cecobois
50	—	Liste des comités externes et internes et des groupes de travail
52	—	Conseil d'administration
54	—	Liste des membres du CIFQ
58	—	Équipe du CIFQ
60	—	Liste des sigles, des acronymes et des abréviations

MOT DU PRÉSIDENT

MOT DU

C'est dans une optique de retour aux sources que le CIFQ vous présente son rapport annuel 2023. Retour aux sources, à la base, retour à la ressource renouvelable qui est non seulement au cœur de notre industrie, mais au cœur de l'histoire du Québec tout entier : le bois. Le bois, le matériau qui supporte nos maisons et nos immeubles, matériau essentiel à notre quotidien et omniprésent dans nos vies. Parce que comme le dit si bien notre campagne « Pas de bois, pas grand-chose ».

L'année 2023 a été marquée par une série d'émotions et de fluctuations. Non seulement le Québec a traversé une économie inflationniste post-pandémique, mais il s'est buté à une crise du logement persistante. Notre industrie, quant à elle, a été confrontée à divers défis dont les feux de forêts au premier chapitre. L'urgence engendrée par ces derniers aura démontré que notre industrie sait se tenir debout et qu'elle est indispensable non seulement à la protection des communautés forestières, mais également à la création de richesse pour le Québec tout entier.

Malgré tout, nous avons su faire face aux obstacles, et la permanence du CIFQ a su soutenir et appuyer ses membres au quotidien. Ni la permanence, ni les membres ont craint de se mobiliser, d'entreprendre les actions nécessaires et de se positionner dans les dossiers de grande importance afin de faire entendre leurs voix et de rappeler la contribution de l'industrie au développement socio-économique et à la lutte contre les changements climatiques.

Notre industrie doit plus que jamais continuer de se mobiliser et saisir les opportunités qui s'offrent à elle pour faire de notre foresterie une fierté nationale.

La prévisibilité et les possibilités forestières ont été grandement affectées par les événements de 2023. En effet, c'est sur une note d'ouverture de dialogue et d'une réflexion de société quant à l'avenir de la forêt que se termine 2023 et que débutera 2024. Notre industrie doit plus que jamais continuer de se mobiliser et saisir les opportunités qui s'offrent à elle pour faire de notre foresterie une fierté nationale. Soyons fiers, ouverts et assumons notre rôle dans la protection et l'aménagement de nos forêts, mais également dans l'atteinte des objectifs de réduction de gaz à effet de serre du Québec. Nous sommes la solution.

D'ailleurs, l'engagement, l'expertise et l'agilité du CIFQ dans les nombreux dossiers qu'il mène de front en témoignent. Que ce soit par la recherche, les relations gouvernementales, la rédaction de documents officiels, les nombreuses rencontres et discussions ou l'élargissement de l'acceptabilité sociale, la permanence est proactive, agile et innovante pour parvenir à ses fins. Cela donne certainement le ton à 2024 qui s'amorce et au cours de laquelle nous aurons tout intérêt à demeurer unis et à parler d'une seule voix afin de permettre un environnement d'affaires propice à la pérennité de notre industrie ainsi qu'à celle de nos forêts, et ce, pour les générations à venir.

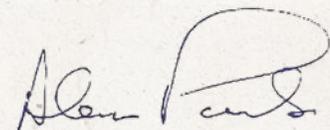
J'aimerais tout particulièrement remercier Jean-François Samray et son équipe de direction qui ont accueilli de nouveaux membres au sein de l'équipe. Bienvenue à Jessica Beaudet, à Gregory Goujard, à Philipp McFadden et à Gabrielle Pichette au sein du CIFQ. Vous rejoignez une équipe compétente et dévouée et vous contribuerez certainement à renforcer l'excellence déjà bien établie de l'organisation. Je tiens en terminant à souligner le travail des administrateurs du Conseil d'administration qui ont su s'exprimer, informer et guider l'organisation ainsi que celui des membres des comités et des groupes de travail dont l'expertise précieuse s'est ajoutée à celle de la permanence, nous permettant ainsi de faire toujours mieux.

C'est grâce à la grande équipe que nous formons que nous pouvons aborder 2024 avec conviction !

Salutations,

Alain Paradis, ing.f.

Président du Conseil d'administration



MOT DU PDG



C'est avec une grande fierté que l'équipe du CIFQ vous présente le rapport annuel de l'année 2023. Une année qui marquera l'histoire par l'ampleur des pressions exercées sur notre filière industrielle. D'emblée, les feux sont le phénomène climatique qui restera gravé dans la mémoire collective tant leur ampleur et leur impact se sont fait sentir sur tout le continent. Pour les travailleuses et les travailleurs de nos entreprises, cette catastrophe naturelle a bien failli avaler leur communauté, leur usine, leur milieu de vie. Fort heureusement, le Québec s'en sort sans déplorer de perte de vies, mais il doit néanmoins faire face à des régions forestières lourdement hypothéquées par l'ampleur des braisiers. Dans la région du Nord-ouest, l'équivalent d'environ cinq années de récolte a été dévoré, laissant place à une vaste désolation en matière économique, sociale et environnementale.

Sur le plan économique, la lutte à l'inflation a assommé les ménages nord-américains, et la demande de construction de nouvelles maisons ne s'est pas exprimée avec sa pleine magnitude. Ne sommes-nous pas en crise du logement ? La décision de hausser les taux d'intérêt a eu pour effet de réduire la demande pour le bois d'œuvre à un moment où la hausse des coûts continuait son œuvre en gonflant les coûts de production. À la baisse des prix et à la hausse des coûts s'est également ajouté un système de mise en marché des bois de terres publiques qui peine à trouver les volumes requis et à les rendre disponibles sur le long terme à des coûts comparables aux juridictions voisines. Un conflit du bois d'œuvre qui se transforme en marathon, voilà l'environnement inhospitalier dans lequel nous avons évolué au cours des 12 derniers mois.

Au cœur de cette tempête parfaite, les membres du CIFQ se sont regroupés et ont travaillé ensemble face à l'adversité. L'entraide mutuelle dans les opérations de récolte du bois brûlé a été remarquable. Cet esprit d'équipe s'est également matérialisé par l'obtention d'un mandat de négociation collective des bois achetés auprès des producteurs de forêts privées du sud du Québec, de la région de Québec et de la Côte-du-Sud. Les membres et non-membres du CIFQ ont décidé de s'unir pour négocier collectivement un environnement d'affaires plus porteur pour l'ensemble de la filière.

Les changements climatiques ne sont pas étrangers à l'accroissement et à l'ampleur de l'épisode des feux en forêt boréale nous dit la science. Qu'à cela ne tienne, l'industrie se mobilise pour augmenter l'utilisation du bois dans la construction grâce au déploiement de nombreuses initiatives technologiques en planification, en équipements hybrides pour la récolte, en équipement de transformation ayant recours à l'intelligence artificielle, en électrification des procédés ainsi qu'en développement de nouveaux types de panneaux et d'emballages plus verts et ancrés dans l'économie circulaire. De plus, l'industrie se mobilise à décarboner le secteur de la construction avec une assistance technique auprès des nombreux acteurs de cette industrie, à verdier le reste de l'économie grâce à la bioénergie par la valorisation de fibres jusque-là laissées pour compte et à dialoguer avec la population grâce à une campagne grand public qui dit tout : « Pas de bois, pas grand-chose ».

D'emblée, les feux sont le phénomène climatique qui restera gravé dans la mémoire collective tant leur ampleur et leur impact se sont fait sentir sur tout le continent.

L'année 2023 se termine surtout avec l'annonce gouvernementale mentionnant que le statu quo dans le secteur forestier n'est plus possible. Une grande consultation des différents publics concernés se tiendra au cours de l'hiver et du printemps 2024 pour culminer sur un rapport présentant les trajectoires vers lesquelles le régime forestier doit évoluer. Beaucoup de travail reste encore à faire, et c'est ensemble que nous réussirons.

Merci à toute l'équipe de la permanence pour leurs efforts constants dans l'exécution de leurs tâches et responsabilités. Sans leur soutien et celui de l'ensemble des membres du CIFQ, rien de tout cela n'aurait été possible.

Jean-François Samray, EMBA
Président-directeur général
Conseil de l'industrie forestière du Québec

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Samray', written in a cursive style.

MISSION ET PRÉSENTATION DU CIFQ

Une organisation présente pour ses membres

D'ouest en est et du nord au sud du Québec, le CIFQ assure la représentation des intérêts de ses membres, qu'ils opèrent dans les secteurs du sciage résineux et feuillus, du déroulage, des pâtes, papiers, cartons et panneaux (PPCP) ou dans la fabrication de bois d'ingénierie.



La raison d'être

Être en affaires n'est jamais de tout repos, et ça l'est encore moins pour celles et ceux qui œuvrent dans l'industrie forestière québécoise. Quotidiennement, ces femmes et ces hommes sont confrontés à de nombreux défis, notamment issus des sujets de la foresterie et de l'approvisionnement, de l'environnement et de l'énergie, de la reconnaissance de la qualité des produits, des ressources humaines, de la santé et sécurité du travail et de la veille légale, économique, réglementaire et de développement des marchés.

Dans un monde où les dossiers se complexifient, c'est ici que la mission et le fondement du CIFQ prennent toute leur raison d'être. Par son expertise et celle de ses partenaires, le CIFQ se fait un devoir de soutenir et d'agir à titre de porte-parole pour ses membres auprès de différents publics allant des instances gouvernementales, au monde municipal, des propriétaires de lots forestiers aux autres acteurs du secteur forestier ainsi que du grand public. L'organisme met en valeur la contribution de ses membres au développement socio-économique, à l'utilisation responsable de la ressource naturelle et renouvelable qu'est le bois, à l'aménagement durable des forêts et à la qualité écologique des produits issus du bois.

Des directions actives et compétentes, un soutien unique

En plus de représenter et de soutenir ses membres auprès des diverses parties prenantes externes, le CIFQ les oriente dans les dossiers plus complexes. Pour y parvenir, il peut compter sur une équipe hautement professionnelle regroupée au sein de six directions. En plus d'animer différents groupes de travail et de mener une veille stratégique constante, plusieurs de ces équipes réalisent également différents projets de recherche ou de développement de contenus pour les gouvernements québécois et canadien dans le cadre de différentes conventions de financement. Ensemble, elles soutiennent la direction générale dans la réalisation de la mission et des objectifs stratégiques de l'organisation.



Le lien entre le CIFQ et ses membres

La structure organisationnelle du CIFQ est à la fois inclusive et centrée sur ses membres. Que ce soit au sein des comités internes ou du Conseil d'administration, les membres ont plusieurs occasions de s'exprimer sur les enjeux qu'ils rencontrent au quotidien et sur les actions qui peuvent être prises collectivement, en tant qu'industrie, pour avancer ensemble. Cette structure permet aux informations de circuler efficacement dans un objectif commun : développer ensemble une industrie forestière durable et innovante grâce à un environnement d'affaires prévisible et favorable aux investissements.

• Découvrez-en plus concernant sa gouvernance et sa structure organisationnelle aux pages 50 à 59.

GOUVERNANCE

76 membres réguliers

9 membres pâtes, papiers, cartons et panneaux

181 membres associés

30 administrateurs

9 comités internes

FAITS SAILLANTS

JANVIER

Mémoire présenté dans le cadre des consultations particulières et des audiences publiques sur le projet de loi n° 2, loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité.

Tournée régionale du PDG dans les régions de la Haute-Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean et visite des membres du CIFQ.

Rencontre avec le caucus régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin de discuter de la possibilité forestière régionale actuelle et à venir.

FÉVRIER

Demande d'accréditations en vertu de l'article 110 de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles et de la pêche*. Accréditations obtenues en octobre 2023.

Rencontre du PDG, du directeur de l'économie et des marchés et de la vice-présidente aux communications et aux relations publiques avec le ministre de l'Économie et de l'Énergie sur la vision gouvernementale du rôle de l'industrie dans le plan de décarbonation de l'économie québécoise.

MARS

Mémoire présenté et comparution au Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes du Canada dans le cadre de l'étude du projet de loi S-222, loi portant sur l'évaluation du recours à la solution bois dans les bâtiments fédéraux.

Participation aux consultations ministérielles, au huis clos présentant le budget provincial et production d'une vidéo et d'un bulletin pour les membres présentant les faits saillants.

Participation à la grande marche « Caribou : faut qu'on se parle » organisée par les travailleurs de l'industrie forestière à Saint-Félicien, plusieurs milliers de personnes présentes.

Envoi d'une lettre suivie de rencontres à Ottawa et d'une vidéoconférence avec le bureau du premier ministre et de nombreux ministres, les responsables du dossier au Bloc québécois et au parti Conservateur concernant le dossier du fulgore tacheté afin d'obtenir un cadre de prévention et de lutte à cet insecte nuisible étant à la fois efficace et adapté aux réalités de l'industrie forestière.

Rencontre avec le cabinet du premier ministre du Québec afin de faire le point sur la nécessité de revoir et de faire évoluer le régime forestier par des réformes permettant d'assurer un avenir prévisible et structurant pour l'industrie forestière.

AVRIL

Conférence de presse en compagnie de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maïté Blanchette Vézina, et diffusion d'un communiqué de presse annonçant le financement de la plateforme « Enseigner le bois », plateforme à contenu enrichi destinée aux professeurs des milieux collégial et universitaire leur facilitant l'enseignement du contenu théorique lié à l'utilisation du matériau bois en construction.

Conférence de presse en compagnie de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maïté Blanchette Vézina, et diffusion d'un communiqué de presse annonçant le financement et le lancement officiel du nouveau Consortium de recherche sur les panneaux composites à base de bois (Corepan-Bois) par l'Université Laval et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, projet mené conjointement par le CIFQ et le MRNF.

Diffusion d'un communiqué de presse concernant les réactions du CIFQ sur le Plan directeur pour le développement de l'acériculture en forêt publique. Ce dernier rappelle l'importance de mener à bien ce plan en conformité avec les objectifs de la Stratégie nationale de production de bois.

MAI

Comparution du PDG devant la Commission des transports et de l'environnement afin de témoigner dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi 20.

Participation à la conférence fédérale-provinciale à St. Andrews, N.-B., des ministres des Forêts. Le CIFQ et le Québec sont actifs à cette rencontre où l'on traite de facteurs pouvant affecter à long terme la compétitivité de l'industrie forestière canadienne.

JUIN

Tournée et grande présence médiatique concernant les feux de forêt et leurs impacts sur l'économie québécoise et son industrie forestière.

Participation aux audiences tenues par le panel ALENA sur le taux d'enquête anti-dumping à Washington.

Rencontre du Forum stratégique entre le CIFQ et le MRNF concernant les feux de forêt, les impacts et la récupération du bois affecté et sur les façons permettant d'en maximiser la récolte et la valorisation.

Démarrage du projet pilote pour la mise à l'essai de trois abatteuses hybrides dans les forêts du Québec.

SEPTEMBRE

Mémoire présenté à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) dans le cadre de l'évaluation périodique du plan conjoint de mise en marché des producteurs de bois de la forêt privée de la région de la Côte-du-Sud.

Participation aux audiences tenues par le panel ALENA sur le taux d'enquête des droits compensateurs à Washington.

Rencontre à Ottawa visant la reconduction de l'entente administrative du programme de plantation de 2 milliards d'arbres dans sa forme actuelle avec le gouvernement du Québec et présentation du projet de machinerie hybride actuellement en réalisation au Québec.

NOVEMBRE

Tournée et grande présence médiatique concernant les impacts des feux de forêt ainsi que l'annonce de la baisse de la possibilité forestière annoncée par le Forestier en chef.

Conférence de presse avec la ministre Blanchette Vézina annonçant l'octroi de crédits budgétaires de 469 M\$ pour couvrir les dépenses exceptionnelles occasionnées pour le reboisement des forêts au cours des prochaines années et le soutien à la SOPFEU dans le combat des feux de forêt.

Mémoire présenté au ministre fédéral de l'Environnement dans le cadre des consultations du projet de Règlement sur l'électricité propre, projet impactant les centrales de cogénération à la biomasse.

Participation du CIFQ au bilan incendies de forêt de l'été 2023 à l'événement organisé par le MRNF « Feux de forêt 2023 – Bilan et constats ».

Participation du PDG en tant que président d'honneur au super-bénéfice de la Fondation Héritage faune, fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. Une participation qui a permis de discuter avec ces grands utilisateurs de la forêt des bénéfiques d'une cohabitation harmonieuse.

Rencontres à Ottawa avec des hauts responsables au Commerce international, au bureau du premier ministre fédéral, de l'Environnement ainsi que du critique officiel au Commerce international, afin de réitérer les positions du Québec dans le différend commercial Canada-US sur le bois d'œuvre. Le PDG était accompagné de notre consultant Martin-Pierre Pelletier, de la firme Prospectus.

JUILLET

Tournée et grande présence médiatique concernant les feux de forêt et leurs impacts.

Dépôt de commentaires au ministère de l'Environnement et du Changement climatique dans le cadre de la consultation en vue de l'élaboration de la stratégie 2030 pour la biodiversité du Canada.

OCTOBRE

Mémoire présenté à la RMAAQ dans le cadre de l'évaluation périodique du plan conjoint encadrant la production et la mise en marché du bois issu de la forêt privée de la région de Québec.

Mémoire présenté à la RMAAQ dans le cadre de la demande de modification réglementaire encadrant la mise en marché des producteurs de bois issus des forêts privées de la région de la Côte-du-Sud.

Dépôt de commentaires au sous-ministre adjoint de l'expertise et aux politiques en milieu terrestre et du développement durable dans le cadre des consultations gouvernementales encadrant la révision du Programme de réduction des rejets industriels.

Lettres envoyées au sous-ministre adjoint de l'Environnement et au ministre Pierre Fitzgibbon dans le cadre des consultations ministérielles concernant le projet de règlement modifiant le Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau et le Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau.

Participation du PDG et du directeur de Cecobois (Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois) à l'événement Woodrise Bordeaux et rencontre de la direction générale de l'Office national des forêts et d'autres acteurs du secteur forestier français.

DÉCEMBRE

Lettre et dépôt de commentaires au MRNF dans le cadre de la consultation publique sur la délimitation de nouveaux secteurs à potentiel acéricole à prioriser au Québec.

AOÛT

Dépôt d'un mémoire présenté au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) dans le cadre des consultations sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec et sa réflexion sur l'avenir énergétique du Québec.

Tournée et grande présence médiatique concernant la récolte du bois affecté par les feux de forêt ainsi que les impacts sur l'approvisionnement en bois. Présentation de l'impact financier à long terme des feux pour l'industrie et l'économie québécoise, 13 G\$.

L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC ET DU CANADA EN 2023

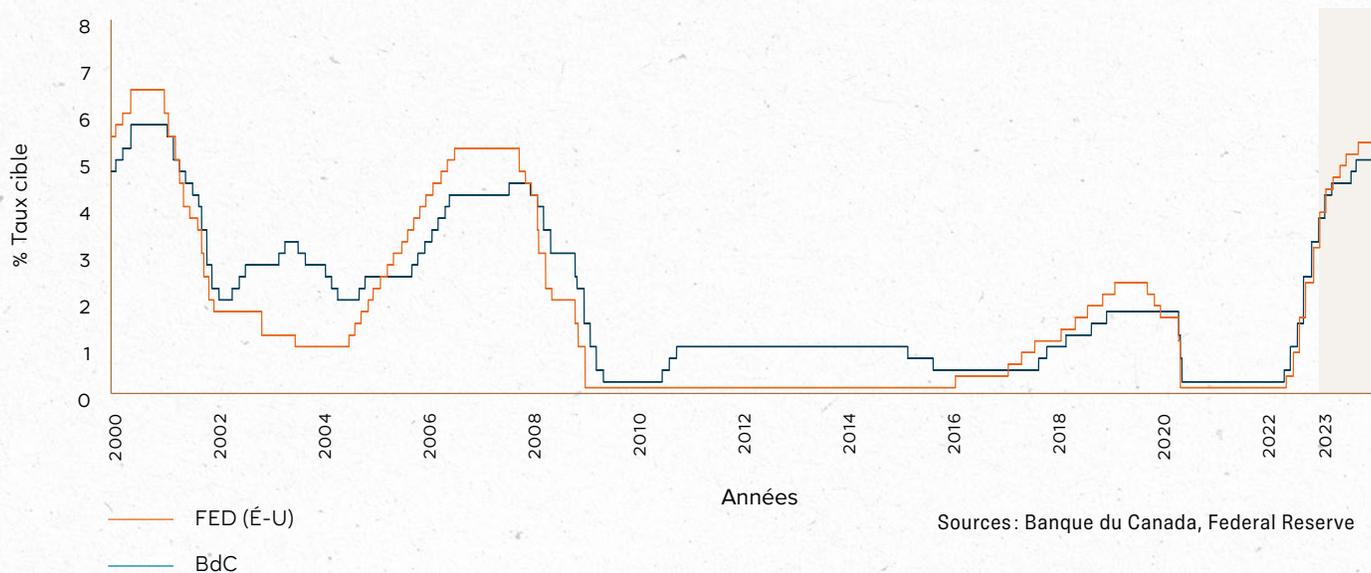
Le contexte économique du Canada et du Québec a été fluctuant en raison de divers paramètres économiques qui se sont affrontés. **Nous retiendrons la lutte à l'inflation, un marché du travail plus performant qu'attendu, la récession évitée et la crise du logement.**

Chose certaine, ces grands paramètres économiques ont su nous garder en haleine pendant la plus grande partie de l'année, surtout l'inflation et les hausses des taux directeurs de la Banque du Canada (BdC). En effet, rarement leurs annonces auront suscité autant d'attention et d'anticipation. Après avoir fait augmenter son taux directeur de 4% en l'espace de 9 mois en 2022, la BdC a maintenu sa détermination à maîtriser l'inflation en 2023 avec 3 hausses du taux directeur. Lors de sa dernière intervention à porter à 5% le taux directeur en juillet 2023, elle a laissé clairement entendre qu'il pouvait s'agir de la dernière de la série. Ses réunions subséquentes, en septembre, en octobre et en décembre ont confirmé cette possibilité.

Le combat contre l'inflation n'est toutefois pas encore gagné. En effet, de 6,1% en janvier 2023, l'indice des prix à la consommation a terminé l'année à 3,9%. Bien qu'il s'agisse d'une amélioration notable, l'objectif de 2% apparaît encore comme une cible non atteinte.

Le marché des produits du bois étant influencé par la demande sur les marchés américains, nous devons garder à l'œil l'économie de ce voisin au sud de la frontière. De plus, on y observe une économie à tendance très semblable à celle du Canada. La Réserve Fédérale des États-Unis (FED) a commencé ses interventions après celles de la BdC, et les États-Unis ont bénéficié de taux plus bas depuis le début de la pandémie. En revanche, la détermination de la FED en 2023 a fléchi moins rapidement qu'au Canada, et les taux américains se situent maintenant à 0,5% au-delà des taux canadiens.

Figure 1 – Évolution des taux directeurs



La crise du logement actuelle provient d'un manque de construction chronique, et toutes les interventions des banques centrales contribuent à l'accroître. En effet, les hausses du taux directeur se répercutent immédiatement sur les taux hypothécaires. En plus de ralentir la construction de logements neufs, elle refroidit les vendeurs potentiels qui devront contracter une hypothèque à un taux significativement plus élevé.

Résultats : des taux d'inoccupation moyens de 1,5% et des augmentations de loyer de 8% en 2023¹. Une première au Canada. Comme les coûts de logement occupent plus de 28% du panier de dépenses utilisé pour mesurer l'évolution de l'inflation², les efforts des banques centrales pour arrêter l'inflation se retrouvent en partie mitigés.

Dans ce contexte, les gouvernements Trudeau et Legault s'entendaient, en automne 2023, pour investir 1,8 milliard de dollars afin de s'attaquer à la crise du logement. Les effets de ces mesures mettront un certain temps à se manifester, mais peuvent réellement jouer un rôle de catalyseur dans l'effort de construction au Québec et dynamiser la demande domestique de bois d'œuvre.

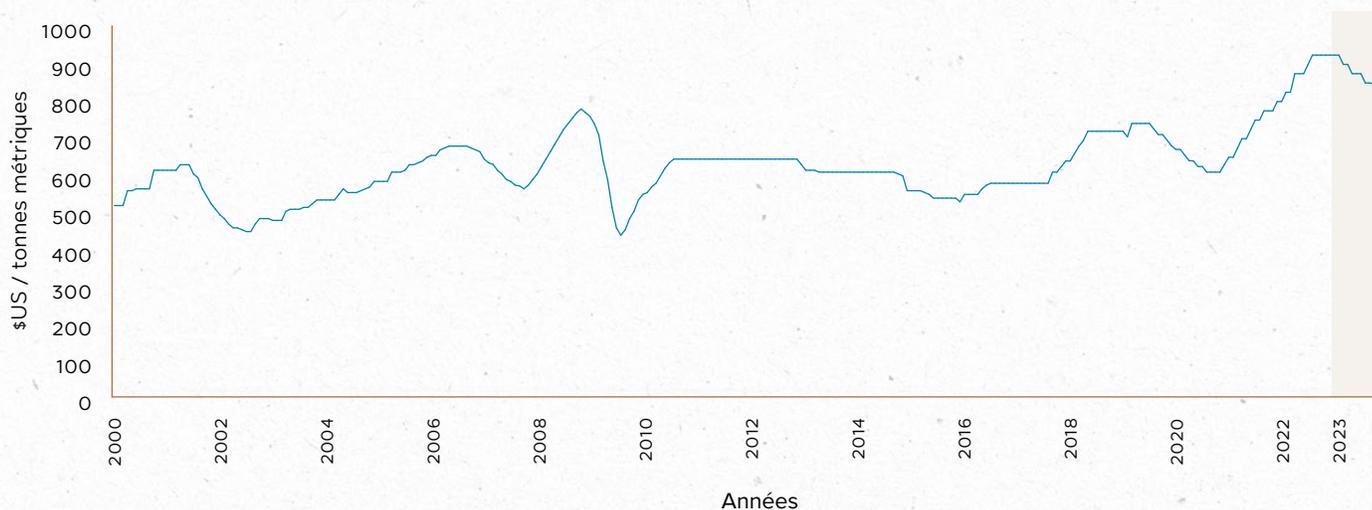
Revue des principaux marchés des membres du CIFQ

De manière générale, les industries du secteur forestier ont été sous tension tout au long de l'année 2023. En effet, le ralentissement économique provenant de la hausse des taux des banques centrales canadiennes et américaines s'est manifesté de différentes façons sur l'ensemble des entreprises et a résulté en des baisses marquées des marges de profits. L'augmentation des coûts de production, en d'autres mots l'inflation propre aux entreprises forestières, a atteint ou même dépassé le seuil des 30% depuis le début de la pandémie.

L'industrie du papier journal

Les fabricants de papier journal ont continué en 2023 à composer avec une diminution généralisée de la demande. Les prix du papier journal, ayant terminé l'année à un sommet record en 2022, ont commencé leur descente dès les premiers mois de l'année 2023 pour terminer cette dernière avec une baisse significative d'environ 100 dollars américains par tonne. Bien qu'ils demeurent à des niveaux historiquement élevés, rien ne permet de croire que la baisse soit terminée. Il faut donc s'attendre à ce que le marché cherche à instaurer un nouvel équilibre entre l'offre et la demande afin que les prix obtenus couvrent les coûts de production et la rémunération du capital investi.

Figure 2 – Évolution du prix du papier journal



Source: MRNF

1. SCHL. Rapport sur le marché locatif. Canada et régions métropolitaines. Janvier 2024.
2. Statistique Canada. Tableau 18-10-0007-01 Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation, Canada, provinces, Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit.

Les panneaux

Tout comme en 2022, les marchés des panneaux ont pris des orientations tout à fait différentes selon la nature de leur utilisation, à savoir, structurale ou non structurale.

Le marché des panneaux non structuraux a été affecté, comme tout le reste de l'économie, par les hausses de taux d'intérêt et le ralentissement économique de 2023. Toutefois, malgré une baisse non négligeable du prix des panneaux de mélamine et de MDF, les marchés ont soutenu les revenus à des niveaux nettement supérieurs aux moyennes historiques. En contrepartie, les prix des panneaux particules ont moins bien performés, même s'ils demeurent plus élevés qu'avant la pandémie. Jumelées à l'augmentation des coûts de production, les marges de profit ont diminué de façon significative.

Les prix des panneaux structuraux de type OSB ont commencé l'année 2023 de manière défavorable. En janvier, les prix de l'OSB ne dépassaient pas les prix pré-pandémiques, et ce, sans tenir compte de l'importante hausse des coûts de transformation depuis les trois dernières années. Durant les mois suivants, la combinaison de la baisse de production et d'une demande ferme a réussi à remonter ces prix de façon importante. Bien que l'on demeure encore loin des sommets de 2021 et de 2022, on assiste à une nette amélioration.

Figure 3 – Évolution du prix des panneaux



Source: Random Length

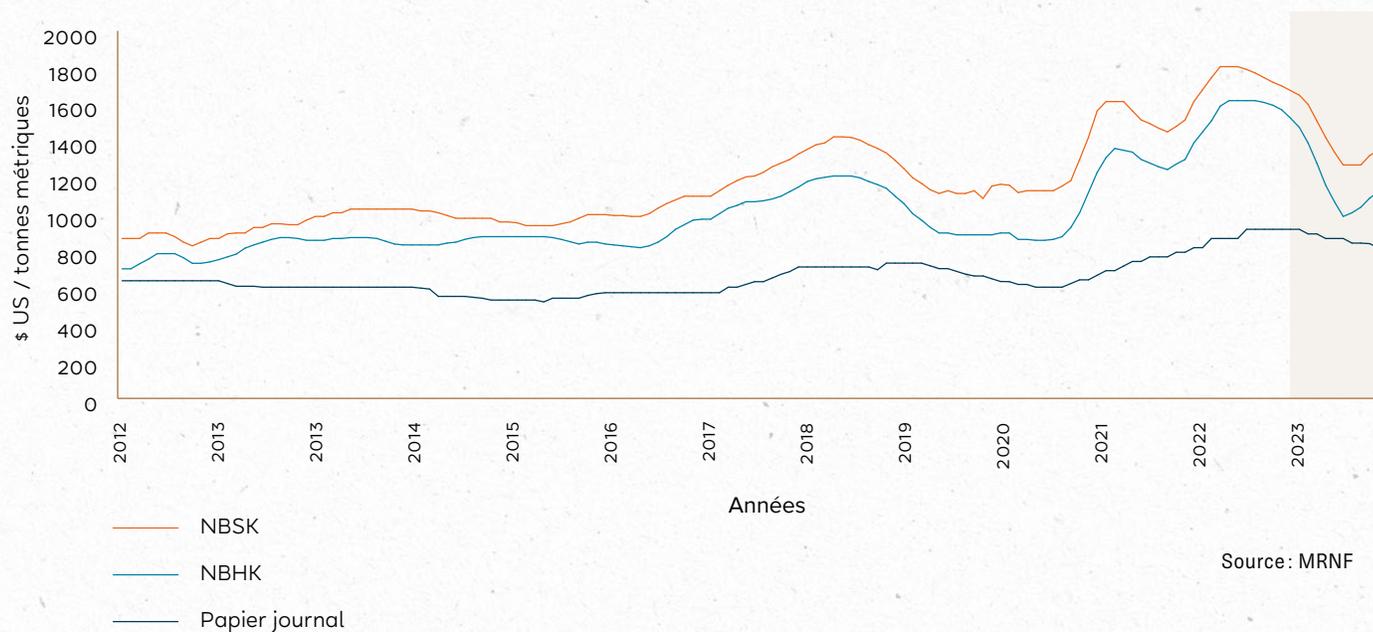
L'industrie des pâtes commerciales

Les prix des pâtes commerciales de feuillus (NBHK) et résineux (NBSK) ont connu une année 2023 difficile, voyant les marges de profit des manufacturiers fondre.

La chute des prix ayant débuté à la fin de 2022 s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'été 2023. Celle-ci s'explique en partie par une diminution globale de la demande. En effet, les pâtes commerciales s'utilisent pour une multitude de produits, souvent éloignés du secteur des pâtes et papiers, et ce, à l'échelle mondiale. Le ralentissement économique global implique nécessairement des conséquences négatives sur la consommation des pâtes krafts.

Malgré tout, une reprise assez notable a été observée à la fin de l'année et semble vouloir se prolonger en 2024. Ce redressement n'est probablement pas étranger aux annonces de fermetures de certaines unités de production provenant notamment de l'Ouest canadien.

Figure 4 – Évolution du prix des pâtes commerciales



Source: MRNF

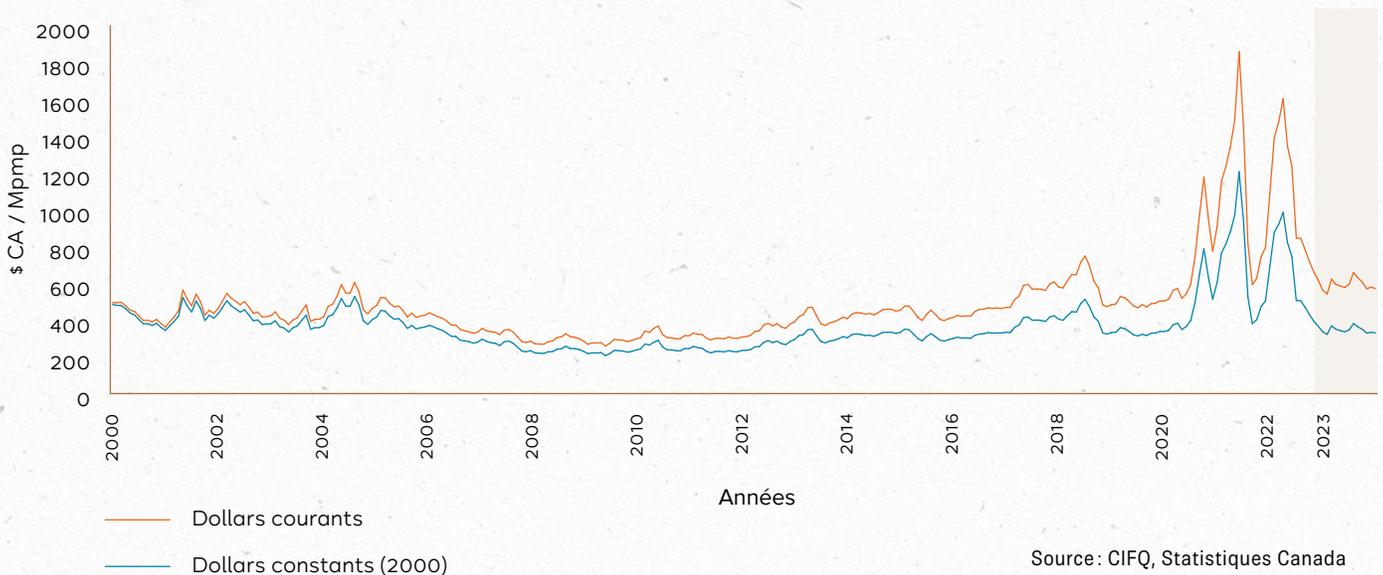
L'industrie du sciage résineux

Après une période turbulente de 2020 à 2022, les prix du sciage résineux sont de retour à des niveaux pré-pandémiques malgré des augmentations de coûts d'opérations de l'ordre de 30 %. Cette situation peut paraître contradictoire, car la production nord-américaine de bois d'œuvre a diminué au cours des deux dernières années (elle s'est contractée de plus de 4 Gmpm dont la majorité en provenance du Canada) alors que la consommation est demeurée relativement bonne.

Il faut donc chercher ailleurs les causes de cette baisse de prix. Bien que le marché nord-américain du bois d'œuvre demeure déprimé depuis plus d'un an, il constitue tout de même le meilleur marché à l'échelle mondiale. Ainsi, les importations américaines en provenance d'Europe atteignent, en 2023, des niveaux jamais observés par le passé contribuant à garder les prix au plancher. Les pays comme la Suède et l'Allemagne, déjà en place en Amérique du Nord, y livrent des volumes additionnels importants. Le désavantage concurrentiel de ces pays au chapitre des frais de transport disparaît en raison des taxes AD et CVD imposées sur le bois d'œuvre canadien.

Si, en dollars courants, les prix semblent maintenant s'être stabilisés légèrement au-dessus de ceux prévalant en 2020, l'indice Pribec exprimé en dollars constants de 2000 démontre bien que les revenus du panier de produits se situent au même niveau qu'au début de la pandémie et même de celui du début des années 2000. Dans un marché où les prix sont fixés en grande partie par les acheteurs, c'est la rencontre de l'offre et de la demande qui fixe le prix et non pas le revenu requis pour couvrir les coûts. L'augmentation importante des coûts d'opération que nos modèles estiment à plus de 30 % au cours des dernières années n'est actuellement pas couverte par les prix obtenus sur les marchés. La fermeture de nombreuses scieries dans l'Ouest canadien en cours d'année n'a donc surpris personne.

Figure 5 – Évolution du prix du sciage résineux – Indice Pribec



Source : CIFQ, Statistiques Canada



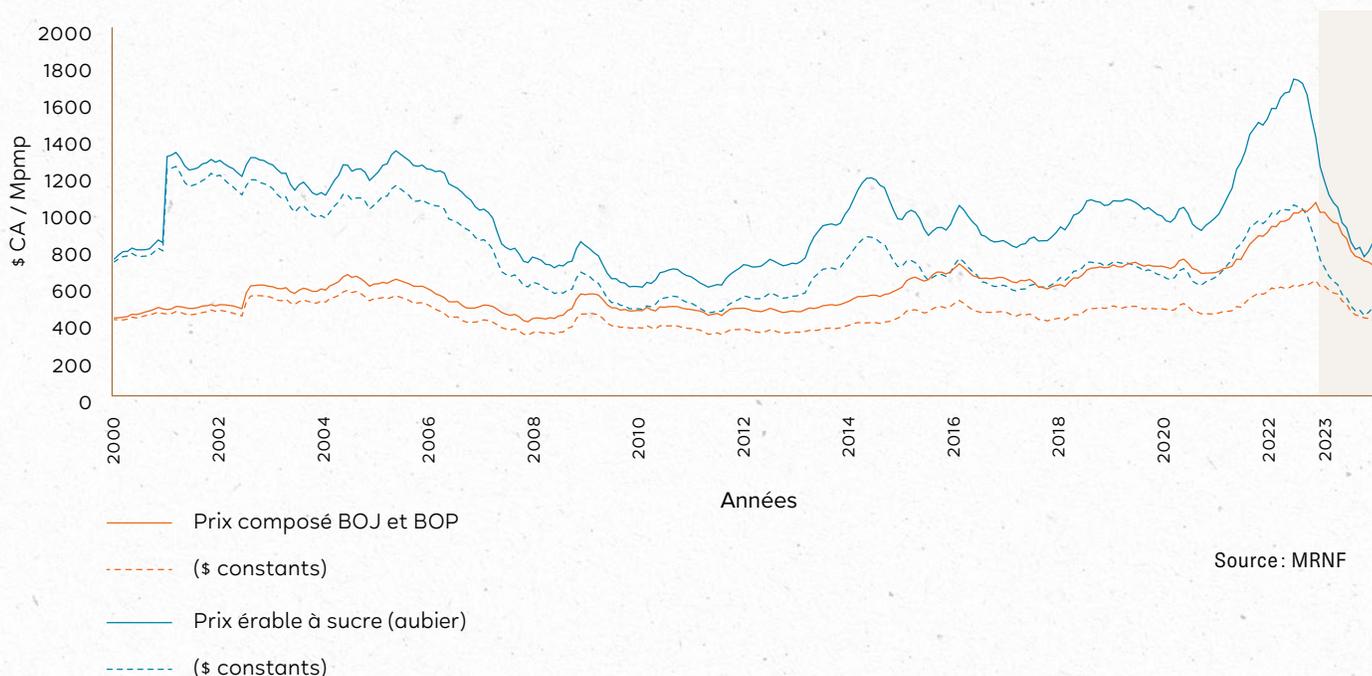
L'industrie du sciage feuillu

Le sciage feuillu répond à une dynamique différente des autres produits forestiers. Il sert d'intrant à des produits de luxe comme des meubles et des planchers. Si la construction d'une nouvelle maison doit nécessairement se réaliser avec des structures en essences résineuses, la décision d'y installer un plancher de bois franc peut attendre quelque temps afin de respecter le budget. La hausse des coûts de construction s'accompagne généralement donc d'une baisse dans la demande pour les produits feuillus.

La baisse de prix débutée avec les premières hausses des taux d'intérêt (réduction du budget disponible) a poursuivi sa lancée en 2023, si bien que les prix de l'érable ont perdu plus de la moitié de leur valeur et ceux des bouleaux repassaient sous la barre des 700 \$ pour la première fois depuis le début de 2021.

Le graphique démontre, comme dans le cas du sciage résineux, que les prix du sciage feuillu exprimé en dollars constants (2000) se situaient, en 2023, à des niveaux inférieurs à ceux qui prévalaient avant la pandémie. Dans le cas de l'érable à sucre, ils atteignent même leur plus bas niveau en plus de dix ans.

Figure 6 – Évolution du prix du sciage feuillu



Source: MRNF

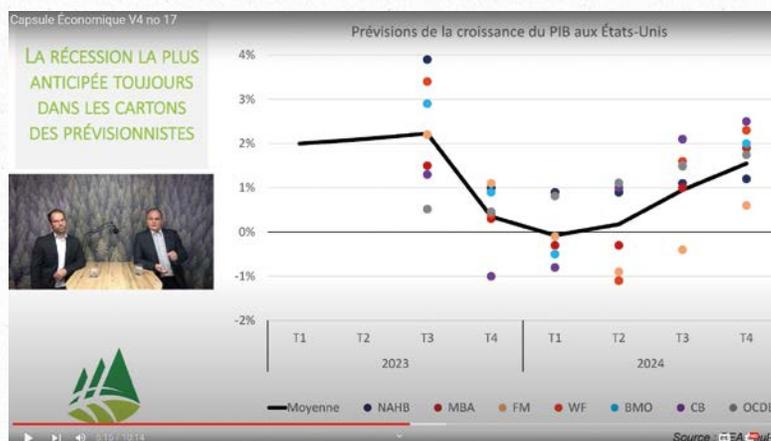
DIRECTION ÉCONOMIE ET MARCHÉS

La Direction de l'économie et des marchés couvre les volets financiers et économiques de la chaîne de valeur de l'industrie forestière québécoise. Pour ce faire, elle suit de près l'évolution de l'environnement économique mondial, canadien et québécois et, de façon plus pointue, les différents marchés reliés aux produits forestiers. Responsable du dossier du litige canado-américain sur le bois d'œuvre, la Direction de l'économie et des marchés s'assure aussi, en amont avec des usines, du système de tarification des bois du Québec.

Le Bulletin économique et de nouvelles capsules vidéo !

Pour une quatrième année consécutive, la Direction a publié toutes les deux semaines son document d'analyses économiques : le *Bulletin économique*. Fruit de la collaboration avec la Direction des communications et des relations publiques, 24 numéros ont été diffusés par le biais de deux infolettres distinctes du CIFQ.

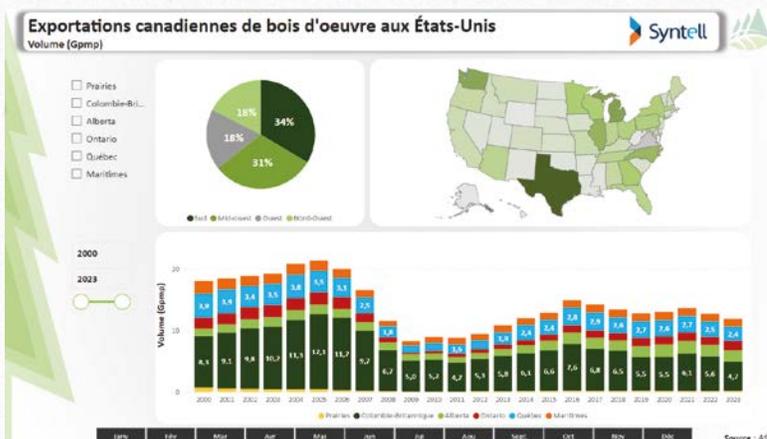
Cette année, les capsules vidéo se sont ajoutées au Bulletin afin de fournir certains détails additionnels aux analyses, tout en agrémentant d'éléments divertissants pour le plaisir de sa communauté. Une valeur ajoutée exclusive pour les membres !



Capture d'écran d'une capsule vidéo économique.

Gestion des bases de données

La Direction a fait des progrès importants dans la migration de ses bases de données relatives à l'industrie forestière et dans l'automatisation des procédés d'analyse. Elle a d'ailleurs pu donner un aperçu de ces avancements lors de l'événement Perspectives 2024. L'objectif de la Direction consiste à automatiser le téléchargement des données, peu importe l'endroit ou le format de ces dernières. Bien qu'il reste du pain sur planche pour obtenir un système de données complet, nous nous rapprochons de l'objectif grâce à la collaboration de la firme Syntel dans ce projet. **Ultimement, la Direction rendra disponibles ces outils d'analyse à tous les membres du CIFQ, qui pourront certainement en bénéficier.**



Capture d'écran de la plateforme de base de données Syntell.

Comité sur le commerce international

Le Comité sur le commerce international (CCI) a tenu plusieurs réunions en 2023 afin de faire le point sur l'évolution du dossier américain. Le mandat reçu par le Conseil d'administration du CIFQ lui confère un pouvoir de recommandations.

Le CA a autorisé le CIFQ à procéder à un appel de candidatures pour combler le poste laissé vacant par le départ d'un des membres. Avec la nomination de Nadine Denault, d'Interfor, le CCI compte maintenant des effectifs complets.

les audiences de juin 2023 ont mené à un renvoi au Département du commerce (DOC) sur la façon de calculer les patrons de dumping allégués à partir de méthodes faisant en outre l'objet de critiques, voire d'interdictions par les lois américaines.

L'ALENA-CVD a aussi tenu des audiences à Washington en septembre et n'a pas rendu de décision à la fin de l'année. En jeu se retrouve notamment le « benchmark » des Maritimes dont l'utilisation, encore une fois, bafoue la propre réglementation américaine en matière de commerce international.

Finalement, signalons que les taux découlant du quatrième examen administratif, en vigueur depuis le début du mois d'août 2023, s'appliquent à toutes les compagnies québécoises sans exception. En effet, aucune entreprise du Québec n'a participé à cet examen.

Quelques mots sur le litige du bois d'oeuvre

L'année 2023 aura été marquée par le processus de révision quinquennale (Sunset Review), une première dans la longue histoire des litiges canado-américains sur le bois d'oeuvre. Malgré une participation exemplaire de nos membres au processus d'enquête et l'apport de nouveaux arguments dans le débat (changements climatiques, protection des forêts, etc.), ce processus n'aura pas permis de résoudre le conflit. En effet, l'International Trade Commission (ITC) a conclu en décembre dernier que la levée des ordonnances antidumping (AD) et des droits compensateurs (CVD) porterait préjudice à l'industrie américaine (selon la conception révisée par l'administration Obama et toujours en vigueur) et donc le litige se poursuit.

Parallèlement aux travaux de la révision quinquennale, les deux panels de l'ALENA (AD et CVD) ont finalement amorcé leurs travaux après plus de cinq ans de retard. Du côté de l'ALENA-AD,

Comité consultatif BMMB-CIFQ

Le Comité consultatif du Bureau de mise en marché des bois (BMMB) et du CIFQ se réunit environ quatre fois par année. La première réunion s'est tenue rapidement en début d'année afin de discuter des paramètres de l'équation de transposition.

Une seconde réunion s'est tenue en juin, en marge des feux historiques de l'été 2023, et des échanges plus informels se sont poursuivis tout au long de l'été afin de faire valoir les enjeux liés à la récupération des bois brûlés. Enfin, le Comité s'est réuni une dernière fois à la fin de l'automne 2023 afin de faire le point sur les volumes de bois brûlés mis aux enchères et la préparation de la prochaine équation pour l'année 2024-2025.



DIRECTION FORESTERIE ET APPROVISIONNEMENT

La Direction de la foresterie et de l'approvisionnement travaille au quotidien aux grands enjeux de prévisibilité et de compétitivité pour ses membres industriels. La prévisibilité à long terme s'exprime à travers les possibilités forestières, tandis que la prévisibilité à court terme s'exprime à travers la planification annuelle des opérations forestières, avec tous les enjeux légaux, réglementaires et de conciliation des usages avec les autres intervenants du milieu forestier. La compétitivité, pour sa part, se mesure à travers le contrôle des coûts d'approvisionnement, lorsque possible, et dans la recherche de solutions optimales requérant plus d'agilité, de flexibilité et d'efficacité.

LES FEUX DE FORÊT DE 2023

L'année 2023 restera gravée dans nos mémoires comme une année record pour ce qui est des superficies affectées par des feux de forêt au Canada, au Québec et, plus spécifiquement, dans la zone intensive au sud de la limite nordique des forêts attribuables. Pendant plusieurs semaines, l'accès à certains territoires forestiers a été interdit, sinon fortement limité pour les opérations forestières. Un Forum stratégique Ministère-Industrie s'est réuni le 21 juin 2023 pour créer le Comité opérationnel pour la récupération du bois brûlé, avec pour mandat : 1) d'optimiser les opérations de récupération du bois brûlé, 2) de recueillir les enjeux soulevés par les membres afin qu'ils soient pris en compte dans l'élaboration des activités de récupération et 3) d'assurer le suivi des opérations de récupération.

Ce comité était composé de représentants industriels des cinq régions les plus touchées, soit le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie et la Côte-Nord, de représentants du CIFQ, des directions régionales du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et de trois directions générales du central du MRNF, ainsi que du Bureau de mise en marché des bois (BMMB). La présidence du comité a été assurée par les sous-ministres associés du MRNF.

En plus des réunions préparatoires et des séances d'informations du CIFQ accompagné de ses représentants industriels, le comité mixte s'est réuni à une fréquence hebdomadaire, du 28 juin

au 13 septembre, après quoi les réunions se sont tenues toutes les deux semaines environ, jusqu'à la fin de 2023.

Malgré la situation extraordinaire, voire catastrophique pour la région du Nord-du-Québec, les mesures pour orchestrer une récupération rapide et optimale du bois brûlé et les incitatifs financiers auront été en dessous des attentes de l'industrie, aux prises avec un marché du bois d'œuvre plombé par de faibles prix de vente. Des quelques 30 Mm³ de volumes matures affectés par les feux, environ 5 Mm³ auront pu être récupérés en 2023-2024, avant que le bois ne devienne trop endommagé par le longicorne noir pour être transformé en bois d'œuvre.

À la suite d'une évaluation préliminaire, le Forestier en chef a recommandé d'appliquer une réduction des possibilités forestières de 619 400 m³/an pour 11 unités d'aménagement, à compter d'avril 2024, tout en annonçant une réévaluation prochaine de la situation, à la lumière d'informations à venir, notamment sur l'état de la régénération post-feux.

L'événement «Feux de forêt 2023 – Bilan et constats», organisé en novembre par le MRNF et auquel le CIFQ était convié, a servi de tremplin à l'annonce de la ministre Blanchette Vézina de la démarche intitulée «Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt». L'annonce répondait aussi à la recommandation du Forestier en chef d'entreprendre une réflexion globale sur l'aménagement de la forêt.

Les caribous forestiers et montagnards

L'année 2023 s'est déroulée dans un climat d'incertitude et d'attente du dévoilement de la Stratégie provinciale pour les caribous forestiers et montagnards qui était espérée au printemps 2023. En effet, la saison record de feux de forêt est venue modifier la situation. Le CIFQ est resté en communication avec les différentes instances pour tenter d'anticiper les mesures qui seront préconisées dans la future stratégie. La Direction de la foresterie et de l'approvisionnement et celle de l'économie et des marchés ont collaboré afin d'évaluer les impacts et les conséquences de différents scénarios envisagés pour la protection du caribou.

Équipe de rétablissement

L'année 2023 représentait la fin du Plan de rétablissement décennal 2013-2023 pour le caribou forestier. Le CIFQ, dans son engagement au sein de l'équipe de rétablissement, a collaboré étroitement aux analyses des résultats de ce plan de rétablissement et à la rédaction du *Bilan final du plan de rétablissement du caribou forestier 2013-2023*. À la suite du dépôt du Bilan final, le CIFQ a choisi de participer également aux travaux du groupe de travail qui a amorcé la rédaction du Plan de rétablissement du caribou forestier 2024-2034. L'équipe demeure également à l'affût des événements, des nouvelles connaissances et des publications en regard des pratiques relatives au rétablissement du caribou forestier qui ont cours ailleurs au Canada.

ACIA - Fulgore tacheté

La possible introduction au Canada d'un insecte exotique, le fulgore tacheté, sur des chargements de bois américain a déclenché une analyse de gestion de risque et la proposition de mesures de surveillance phytosanitaire par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). **La Direction de la qualité des produits, en collaboration avec la Direction de la foresterie et de l'approvisionnement et le Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB), a accompagné les industriels importateurs de billes en provenance d'États du Nord-Est américain afin de les prémunir de l'instauration de mesures inadaptées et peu efficaces par l'ACIA. Les volumes importés de résineux et de feuillus représentent plus de 2,6 Mm³ annuellement soit environ 8,5% de cette consommation provinciale, ce qui est significatif.**

Les documents de contre-expertise et les représentations menées par le CIFQ auprès d'Ottawa, avec le concours du QWEB et de la coalition d'industriels, ont porté fruit. D'une part, les importateurs de billes d'essences résineuses ont été exclus des potentielles mesures de protection à être appliquées. D'autre part, en ce qui concerne les importations de billes d'essences feuillues, l'ACIA n'a pas donné suite aux démarches entreprises initialement pour gérer les risques d'introduction et d'établissement du fulgore tacheté au Québec.



Des industriels qui importent des bois feuillus des États-Unis, des permanents du CIFQ et du QWEB, ainsi qu'une délégation d'inspecteurs de l'ACIA, l'organisme qui régleme l'importation de végétaux et de billes de bois sur le plan des mesures phytosanitaires. La photo a été prise à l'occasion d'une réunion de tous ces intervenants, avec visite industrielle chez Planchers Mercier de Drummondville.

La défense des intérêts de notre secteur

Le territoire québécois est suffisamment grand pour trouver un juste équilibre entre des aires de protection, des aires de villégiature ou de ressourcement et des aires de récolte. Le CIFQ a jugé important de s'exprimer lors des consultations publiques qui se sont déroulées en 2023 sur les sujets de l'aménagement du territoire et de la biodiversité.

Aménagement du territoire

La forêt, publique et privée, couvre 60 % de la superficie totale du Québec, représente un moteur économique important pour plusieurs de ses régions et répond aux usages de divers utilisateurs. Les mémoires déposés lors des consultations publiques sur les *Orientations gouvernementales sur l'aménagement du territoire et sur le Plan d'aménagement du territoire public Nord-du-Québec – Eeyou Istchee Baie-James* présentent le constat suivant: le CIFQ croit à l'importance de l'harmonisation des politiques et des objectifs pour une gestion du territoire adaptée aux particularités territoriales dans une optique de régionalisation et de concertation.

Biodiversité – Stratégies provinciale et fédérale

Dans la foulée de l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal en conclusion de la COP15, le gouvernement fédéral a lancé sa consultation pour l'élaboration de la Stratégie 2030 pour la biodiversité, et le gouvernement du Québec a, quant à lui, lancé son Chantier sur le Plan Nature 2030. Par le biais de la participation aux ateliers nationaux de ces démarches et également avec le dépôt de mémoires, le CIFQ reconnaît l'importance de la biodiversité et croit qu'il faut continuer d'appuyer le secteur forestier dans ses activités, car les gestes d'aménagement peuvent servir à favoriser la biodiversité, tout en permettant une gestion durable de la matière ligneuse. Au regard de ces consultations, les grands messages portés par le CIFQ sont :

- qu'il est possible d'aménager le territoire forestier pour différents usages et fonctions ;
- que pour participer aux objectifs de connectivité et de protection, il est impératif de reconnaître l'utilisation des superficies soustraites à l'aménagement forestier.

Règlement européen sur les chaînes d'approvisionnement sans déforestation

Outre les consultations, le CIFQ a participé aux rencontres régulières, organisées par Ressources naturelles Canada (RNCAN), pour suivre la mise en application de la réglementation concernant les produits du bois destinés au marché européen et exprimer les préoccupations des entreprises et des secteurs visés par cette décision de l'Union européenne.

En parallèle au suivi de l'évolution de cette réglementation, nous sommes restés à l'affût de la démarche canadienne de conceptualisation de la dégradation des forêts. Notre participation à ces rencontres convoquées par RNCAN nous a permis de travailler vers une définition pragmatique tenant en compte les pratiques d'aménagement forestier durable pour contrer la dégradation des forêts. En 2024, l'équipe du CIFQ poursuivra sa collaboration active dans ce dossier.

La forêt publique

Comité interne forêt publique

Relancé à la fin de 2022, le comité s'est réuni à cinq reprises en 2023. Après avoir convenu de la pertinence de relancer les travaux des trois comités CIFQ-MRNF du Chantier sur la compétitivité, le comité s'est positionné sur les enjeux à prioriser au sein de chacun de ces trois comités. Les enjeux propres aux feux de l'été 2023 ont mis en veilleuse le plan de travail, de sorte qu'à partir de la mi-juin 2023, les ressources du CIFQ et du Comité forêt publique ont été principalement affectées au Comité sur les feux.

Fin octobre 2023, le Comité forêt publique formulait au Conseil d'administration la recommandation de convoquer une réunion du Chantier sur la compétitivité, et ce, juste avant que la ministre Blanchette Vézina annonce les Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt, reléguant à nouveau au second plan les ambitions du Comité Forêt publique de travailler avec le MRNF à résoudre des problématiques courantes.

Les comités externes CIFQ-MRNF

Après une pause de plusieurs mois du Chantier sur la compétitivité et des travaux de ses comités mixtes, le Comité forêt publique a convenu de relancer les travaux sur de nouvelles bases, en limitant le nombre d'enjeux à traiter simultanément, en s'occupant de produire ses propres comptes-rendus de réunions, mais surtout en travaillant davantage en amont, en comité interne, à l'élaboration de solutions à présenter au MRNF en réponse aux problématiques soulevées. Les trois comités mixtes formés de longue date traitent :

1. de la planification forestière et de l'harmonisation ;
2. de la gestion des volumes et des opérations ;
3. du règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF).

Ultimement, le Chantier sur la compétitivité table sur des façons d'améliorer l'environnement d'affaires et la compétitivité de l'industrie forestière active dans les forêts du domaine de l'État, plus particulièrement sur les aspects de la planification forestière, les coûts d'approvisionnement incluant notamment ceux du transport, l'innovation ainsi que la prévisibilité des approvisionnements et les stratégies pouvant en augmenter les disponibilités. Ses travaux sont ensuite présentés au Forum stratégique de l'industrie, auquel participe le ou la ministre responsable des Forêts.



Nos partenaires

Association des produits forestiers du Canada

L'équipe a participé aux activités organisées par l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) pour demeurer en phase avec les problématiques forestières canadiennes. Par le biais d'ateliers de travail, de conférences et de rencontres des parties prenantes, les sujets suivants ont été abordés :

- Consultations sur le *Règlement sur les oiseaux migrants* ;
- Constats sur la publication de l'inventaire des GES 2023 et présentation de la part du secteur forestier dans ce bilan ;
- Opportunités et défis de la filière biomasse-énergie dans le secteur forestier.

Observatoire régional de recherche sur la forêt boréale – UQAC

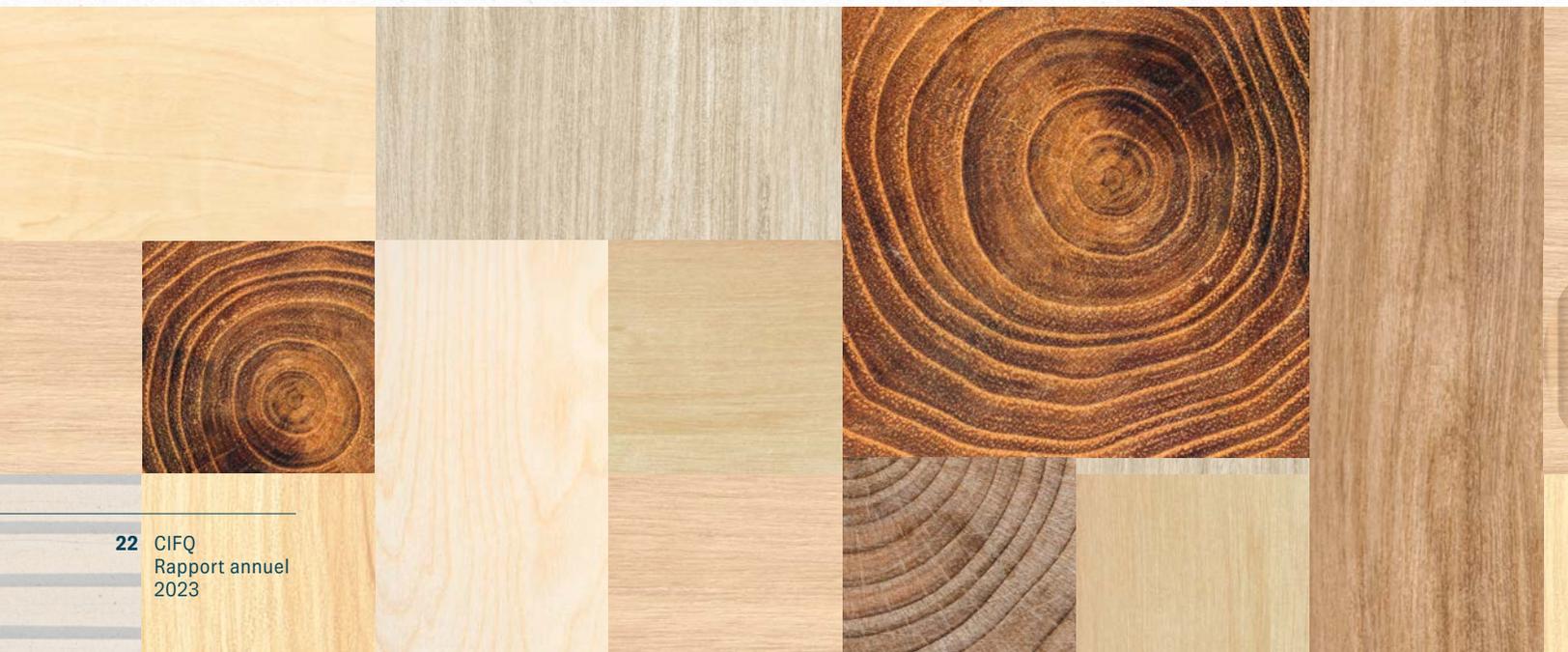
Lancé en 2022, l'Observatoire de la forêt boréale a démarré l'année 2023 par des consultations pour déterminer les grands enjeux qui orienteront ses activités dans les prochaines années. Le CIFQ a pu participer à l'atelier régional, mais a également été convié à participer aux discussions d'un groupe restreint de parties prenantes pour réaliser un exercice de priorisation des constats de l'atelier régional. Notons que parmi les enjeux indispensables identifiés se retrouvent la gouvernance, le maintien du capital forestier, la main-d'œuvre et la rentabilité.

Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone

Le cercle des partenaires de la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone (CLEFA) s'est réuni à trois reprises en 2023. Ces rencontres ont été l'occasion pour les partenaires d'échanger sur les enjeux rencontrés dans l'aménagement forestier. De plus, elles ont permis de voir le potentiel des partenariats entre entreprises autochtones et allochtones, notamment avec la présentation du partenariat entre Chantiers Chibougamau et la communauté crie de Waswanipi. Le CIFQ était également présent au Colloque « Entrepreneurat et PME autochtones : comment bâtir un capital de confiance ».

Groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier

Le Groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier (GTEF) a poursuivi ses réflexions avec les centres de formation professionnelle et le ministère de l'Éducation afin d'identifier les enjeux liés à la formation initiale des opérateurs et d'identifier des pistes de solutions pour assurer un environnement d'affaires compétitif pour les entrepreneurs et l'industrie.



Le CIFQ était présent au Carrefour Forêt

Le CIFQ était invité à faire partie des panellistes pour l'atelier «Priorités de modernisation de la chaîne d'approvisionnement» lors de la journée «L'approvisionnement forestier: moderniser, innover, sensibiliser». Caroline Flaschner a eu l'occasion de présenter les priorités de modernisation identifiées par les membres du CIFQ soit:

1. Développement d'une approche uniforme pour le calcul précis de l'inventaire;
2. Amélioration du processus de planification avec la nouvelle technologie;
3. Encadrement de l'analyse de performance pour optimiser la chaîne d'approvisionnement.

La certification

En 2023, la Direction a suivi les démarches des organismes de certification SFI et FSC pour traiter des grands enjeux relatifs au secteur forestier, soit la protection des espèces menacées et vulnérables, la résilience et l'adaptation aux feux de forêt et, surtout, comment ces organisations aborderont les enjeux liés à la réglementation européenne sur les chaînes d'approvisionnement sans déforestation. Également, Caroline Flaschner continue la veille des grands développements de la norme FSC, en étant membre de la chambre économique du FSC, et sa participation aux rencontres du Comité de mise en œuvre de la norme SFI au Québec.

Nous restons à l'affût des plus récents développements

Pour être en mesure d'offrir le meilleur soutien possible aux membres, nous participons aux diverses opportunités de transfert de connaissances, tels les colloques du Centre forestier des Laurentides (CFL), les cafés-conférences forestiers, les rendez-vous de la connaissance forestière et les webinaires de nos partenaires.



DIRECTION ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

La Direction de l'énergie et de l'environnement a pour mandat de suivre les politiques publiques en matière d'environnement et d'énergie ainsi que l'évolution du cadre législatif et réglementaire en ces matières dans le but d'en évaluer les incidences sur toute l'industrie forestière et de défendre ses intérêts. L'industrie forestière est un des piliers de l'économie québécoise et s'avère le secteur industriel de la transformation qui a fait le plus en matière d'efficacité énergétique, de lutte contre les GES et de réduction des prélèvements d'eau.

Rappelons que depuis 1990, le secteur des pâtes et papiers a été un des secteurs industriels les plus performants sur le plan de l'environnement. Il a réduit de 67 % ses émissions de GES, depuis 1981, de 65 % la quantité d'eau utilisée et de plus de 95 % ses rejets de matières en suspension dans les effluents.

Dans une volonté d'atteindre les cibles fixées par différents engagements nationaux et internationaux, les gouvernements, tant fédéral que provincial, ont entrepris cette année des chantiers législatifs et réglementaires d'importance en plus de réformes majeures, notamment une modernisation du cadre de gouvernance de l'énergie et l'adoption de lois et de règlements majeurs touchant la ressource en eau. La Direction a de ce fait été sollicitée et très proactive. Elle a demandé à ses membres de contribuer à représenter et à promouvoir les intérêts de l'industrie forestière lors des nombreuses interventions auprès des différentes instances ou dans la sphère médiatique.

En matière de communications, la Direction a poursuivi la transmission d'un bulletin périodique à ses membres du Comité environnement et transition énergétique afin de les tenir informés des développements dans les domaines de l'environnement et de l'énergie et des actions posées par le CIFQ.

Comité environnement et transition énergétique

Le Comité environnement et transition énergétique est demeuré très actif au cours de l'année pour suivre de près les nombreux dossiers environnementaux et énergétiques aux agendas des deux gouvernements.

Lors des trois rencontres statutaires, le comité a assuré les suivis législatifs et réglementaires, a abordé quelque 25 sujets et a entendu les préoccupations et commentaires des membres.

En complément à cela, de nombreuses rencontres thématiques ont été organisées en plus d'une rencontre conjointe avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) qui s'est tenue en juin.

Pierre Gingras de Produits Forestiers Arbec, qui a agi pendant huit ans comme président du comité, a décidé de céder sa place. Le CIFQ lui adresse ses plus sincères remerciements pour son engagement. C'est maintenant Justin Paillé de Kruger qui prend le relais.

Groupe de travail du CIFQ sur le bois provenant des résidus de construction, de rénovation et de démolition

En juillet 2023, le CIFQ a mis sur pied le Groupe de travail sur les bois de résidus de construction, de rénovation et de démolition (GRD) ayant comme mandat principal de faire l'état des lieux sur ces résidus à partir des données existantes, d'identifier les enjeux de gestion de cette matière et de formuler des recommandations pour une meilleure valorisation des bois de CRD au bénéfice de l'industrie et de l'économie québécoises dans leur ensemble. Le CIFQ affirme ainsi son leadership pour la valorisation de cette matière dans une logique d'économie circulaire.

Le groupe de travail a connu une forte participation avec la présence de membres industriels, de ministères et d'organismes provinciaux ainsi que d'autres parties prenantes.

Au cours des trois rencontres tenues durant l'année, un état de la situation a été fait, et les préoccupations des diverses parties ont été présentées en vue de formuler les recommandations au début de 2024. Ce groupe agit de façon complémentaire au Comité d'experts mis sur pied en mai 2022 par le ministre de MELCCFP chargé de se pencher sur la gestion des résidus issus de ce secteur.

C'est en juin 2023 qu'a démarré le projet pilote pour la mise à l'essai de trois abatteuses hybrides dans les forêts du Québec. Toutes les abatteuses hybrides sont maintenant pleinement opérationnelles, et les travaux de recherche pour documenter leur performance sur les plans de la productivité, de l'environnement et de l'énergie sont en cours. Le projet a été rendu possible grâce à une aide financière de 2,4 M\$ du MRNF. Le CIFQ assure la coordination du projet qui est réalisé en partenariat avec l'équipementier LOGSET, le concessionnaire LN Machinerie, l'Université Laval et des industriels forestiers. Le banc d'essai est d'une durée de deux ans et se terminera au printemps 2025. Cette initiative est un pas de plus dans le virage que veut prendre l'industrie dans la décarbonation de ses activités.



© CIFQ

Une abatteuse hybride en démonstration durant le congrès annuel 2023 du CIFQ.

Plateforme d'innovation panneaux

Le CIFQ est demeuré très actif dans le dossier de la Plateforme d'innovation panneaux dont il assure la coordination pour le compte du MRNF depuis 2017. Parmi les faits marquants de l'année, il faut souligner le lancement officiel par l'Université Laval et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) du nouveau Consortium de recherche sur les panneaux composites à base de bois (Corepan-Bois). Mené conjointement avec le CIFQ, le MRNF et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le projet bénéficie d'un financement total de 3,4 M \$ provenant de la Plateforme d'innovation panneaux (1 M \$), du CRSNG (1,7 M \$) et des partenaires industriels (0,65 M \$). La création du Consortium a été dévoilée à l'occasion du Carrefour Forêt 2023.



Louis Brassard (chef de la direction, Tafisa), Nicole Fenton (directrice de l'Institut de recherche sur les forêts de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue), André Darveau (vice-recteur exécutif et vice-recteur aux ressources humaines et aux finances de l'Université Laval), Alain Cloutier (professeur de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval), Maité Blanchette Vézina (ministre du MRNF), Jean-François Samray (PDG du CIFQ) et Nancy Gélinas (professeure et doyenne de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval).

La lutte contre les changements climatiques et la transition énergétique

Encore cette année, ces importants dossiers ont été actifs tant dans l'actualité que dans le quotidien des travaux de la Direction. Le secteur forestier se distingue par la réduction importante des émissions de GES de l'industrie papetière et sa contribution directe à la lutte contre les changements climatiques par l'aménagement et l'exploitation durable des forêts, le stockage du carbone dans les produits du bois et la substitution de matériaux à plus forte intensité d'émissions. Pour faire valoir les atouts du secteur forestier, ses réalisations et son potentiel, la Direction a participé à plusieurs consultations et rédigé des mémoires.

Consultation sur l'énergie

Le CIFQ a déposé un mémoire le 1^{er} août dans le cadre de la consultation du gouvernement du Québec sur la gouvernance de l'énergie et le développement des énergies propres au Québec. Dans son mémoire, le CIFQ a mis l'accent sur les principaux enjeux énergétiques pour l'industrie, notamment la tarification de l'électricité, l'électrification des usines, le développement des

bioénergies, la cogénération, la gouvernance de l'énergie et la contribution du secteur forestier à la lutte contre les changements climatiques. Cette consultation était la première étape de la démarche gouvernementale devant conduire au dépôt d'un projet de loi à l'hiver 2024.

Évaluation du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE)

En février 2023, le MELCCFP a publié un avis de marché afin d'informer le public et les entités inscrites au SPEDE que des ajustements pourraient être apportés au *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre* (RSPEDÉ) et, incidemment, au marché du carbone qui a marqué ses 10 ans de fonctionnement. Cette évaluation pourrait mener à des ajustements en vue d'atteindre la cible de réduction de GES de 2030 (- 37,5 %) et la carboneutralité en 2050. Une démarche similaire est également en cours en Californie.

Avec l'appui de ses membres, le CIFQ y a participé activement en déposant des commentaires sur plusieurs thèmes, dont la durée des périodes de conformité, la publication des données de marché, les limites d'utilisation des crédits compensatoires et leur rôle, le stockage de GES et les nouvelles énergies vertes. Le CIFQ a profité de cette occasion pour mettre en lumière les réalisations et le potentiel du secteur forestier dans la lutte contre les changements climatiques. À la suite des consultations, un projet de règlement ou un autre instrument législatif pourrait être présenté dès le printemps 2024.

Projet de règlement modifiant le Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère

Le CIFQ a fait valoir ses commentaires sur le Projet de règlement modifiant le *Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère* (RDOCECA) publié dans la *Gazette officielle du Québec* du 20 septembre 2023. Sur un plan très technique, le CIFQ demandait une modification de concordance à une méthode de calcul de l'énergie totale consommée qui facilitera la déclaration. La demande a été intégrée dans la version publiée en fin d'année.

Projet de loi n° 2, Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité

Cet important projet de loi modifie notamment la *Loi sur Hydro-Québec* afin de prévoir le plafonnement du taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution de l'électricité, mais

pas ceux des clientèles d'affaires. Après avoir suivi les consultations particulières et les audiences publiques sur le projet par la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, le CIFQ a déposé un mémoire dans lequel il a notamment demandé que l'indexation des tarifs d'électricité pour les clientèles d'affaires soit la même que celle prévue pour la clientèle résidentielle et soit limitée à 3%.

Finalement, la loi a été sanctionnée le 16 février 2023, et les taux d'indexation n'ont pas été modifiés. L'indexation des tarifs d'électricité pour les clientèles d'affaires à un taux supérieur que celui prévu pour les clientèles résidentielles a créé beaucoup de mécontentement. Le CIFQ entend réitérer ses demandes lors du dépôt du projet de loi sur l'énergie prévu au printemps 2024.

Règlement sur l'électricité propre

Le CIFQ a déposé en novembre ses commentaires sur le *Projet de Règlement sur l'électricité propre* (REP), publié dans la *Gazette du Canada* du 19 août. Ce projet vise à ce que la production d'électricité au Canada soit carboneutre en réduisant les émissions de GES provenant de la production d'électricité à compter de 2035.

Ce projet de règlement touche directement notre secteur. En effet, plusieurs usines de pâtes et papiers actuellement en opération au Québec possèdent des centrales de cogénération et des centrales thermiques à la biomasse potentiellement visées, car elles excèdent le seuil fixé par le règlement à 25 MW. Le CIFQ a notamment recommandé de porter le critère de la capacité pour un groupe à 50 MW pour les centrales thermiques ou de cogénération utilisant principalement de la biomasse. Le règlement devrait être édicté au cours de l'année 2024.

Dossiers devant la Régie de l'énergie

Au cours de l'année 2023, le CIFQ a fait de nombreuses représentations devant la Régie de l'énergie, notamment sur les dossiers suivants dans le but d'éviter des hausses déraisonnables des tarifs d'électricité pour les membres.

La détermination par la Régie de l'énergie du taux d'indexation du tarif L

Chaque année depuis la sanction de la *Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité* en 2019, la Régie demande à certains intervenants, dont le CIFQ,

de participer aux travaux visant à déterminer le taux d'indexation du tarif L au 1^{er} avril de chaque année en tenant compte de la compétitivité.

Dans son mémoire déposé devant la Régie sur ce dossier, le CIFQ a fait valoir que les récentes modifications législatives sur le processus de fixation des tarifs d'électricité ont apporté beaucoup d'incertitudes et d'imprévisibilité. Le CIFQ a demandé de corriger les distorsions engendrées par ces modifications et de rétablir un peu d'équilibre dans la fixation des tarifs en fixant le taux pour le tarif L au 1^{er} avril 2023 à 0,3 au lieu de 0,65 proposé par la Régie.

Demande conjointe d'Hydro-Québec et d'Énergir relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments (phase 2)

La phase 2 du dossier vise à permettre la conversion du chauffage des bâtiments commerciaux et institutionnels (CI) résidentiels au gaz naturel vers la biénergie et à compenser le distributeur de gaz pour les pertes de volumes de gaz encourues par cette conversion. Le CIFQ était déjà intervenu devant la Régie lors de l'examen de la phase 1 du projet qui concernait le secteur résidentiel ayant pris fin au printemps 2022.

Dans la preuve présentée à la Régie, le CIFQ et l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) ont notamment fait valoir que le tarif biénergie CI nécessite un apport financier externe très élevé pour couvrir le surcoût et qu'il aura un impact tarifaire significatif sur les consommateurs d'électricité. Le CIFQ et l'AQCIE considèrent que l'approbation des nouveaux tarifs biénergie CI proposés par les distributeurs est prématurée. Ils ont alors recommandé à la Régie de ne pas les autoriser.

Dans une décision rendue en mai 2023, la Régie a néanmoins approuvé la demande d'Hydro-Québec et d'Énergir. Malgré cela, le CIFQ et l'AQCIE sont en attente d'une décision de la Cour supérieure sur la phase 1 du dossier qui pourrait remettre en question la position de la Régie.

Audiences en Cour supérieure : dossier biénergie

Le CIFQ a participé en décembre aux audiences de la Cour supérieure dans le dossier *Hydro-Québec et Énergir c. Régie de l'énergie*.

Le dossier en cause est celui de la demande conjointe faite par Hydro-Québec et Énergir du Projet biénergie visant à permettre la conversion du chauffage résidentiel au gaz naturel à l'électricité dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels et à compenser le distributeur de gaz pour les pertes de volumes de gaz encourues par cette conversion. Le CIFQ s'est opposé à cette demande sous les motifs qu'elle présentait des vices de fond, ce qu'a reconnu la Régie dans une deuxième décision rendue le 23 février 2023. Hydro-Québec et Énergir se sont alors retournés vers la Cour pour demander le contrôle judiciaire de la décision de la Régie.

Le CIFQ et l'AQCIE sont mis en cause dans ce dossier. Ils ont plaidé la question des vices de fond dans la décision initiale de la Régie devant la Cour. La décision de la Cour devrait être rendue au printemps 2024.

Projet de loi n° 20 – Consultations particulières et mémoire présenté

Le 6 avril 2023, le projet de loi n° 20 *Loi instituant le Fonds bleu et modifiant d'autres dispositions* a été présenté à l'Assemblée nationale. Il institue le Fonds bleu, notamment affecté au financement de toute mesure que le MELCCFP peut réaliser en lien avec la protection, la restauration, la mise en valeur et la gestion de l'eau et prévoit de nouvelles habilitations afin de permettre au gouvernement d'interdire ou de limiter certains usages de l'eau.

Des consultations particulières ont été tenues sur le projet de loi, et le CIFQ y a présenté son mémoire. Il a été rappelé que depuis 1981, il y a eu une baisse de 67% de la quantité totale d'eau utilisée, et cette réduction correspond à une baisse d'environ 56% par tonne de production. L'enjeu majeur bien qu'« indirect » du projet de loi 20 pour le secteur forestier, et papetier plus particulièrement, découle de la hausse des redevances sur l'utilisation de l'eau.

Demande d'approbation des modifications relatives à la méthode de cheminement des coûts pour l'établissement des charges d'exploitation

Dans un dossier déposé au mois d'août, Hydro-Québec a demandé à la Régie d'approuver des modifications à la méthode de cheminement des coûts pour l'établissement des charges d'exploitation.

Selon Hydro-Québec, ces modifications sont rendues nécessaires à la suite de récents changements de sa structure organisationnelle, basée sur la séparation fonctionnelle de l'entreprise à une structure intégrée axée sur la chaîne de valeur. Cela a conduit au regroupement des activités autrefois réparties en différentes divisions en un seul et même secteur désigné par « Une Hydro ».

Le CIFQ conjointement avec l'AQCIE a décidé d'intervenir dans ce dossier considérant que le cheminement proposé des charges d'exploitation selon une chaîne de valeur peut conduire à une perte de fiabilité des coûts d'exploitation et à une perte de transparence.

Dans le plan d'argumentation présenté à la Régie lors des audiences de décembre, le CIFQ et l'AQCIE ont également fait valoir que la nouvelle méthode de comptabilité proposée allait à l'encontre du principe de séparation fonctionnelle découlant de la *Loi sur la Régie*.

Publication de projets de règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau et sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau

En avril, les projets de règlements modifiant le *Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau* et le *Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau* ont été publiés pour consultation.

Le CIFQ a identifié quelques éléments préoccupants, dont l'ajout d'une obligation d'installation d'un appareil de mesure des volumes d'eau utilisés et rejetés et l'augmentation du taux de la redevance de 2,5\$ par million de litres (\$/ML) à 35\$/ML, le 1^{er} janvier 2024. Des commentaires présentant l'ensemble des processus impactés et des fournisseurs devant être coordonnés avant de pouvoir installer un compteur d'eau dans une papetière ont été déposés. Face à cette démonstration, les autorités gouvernementales se sont rendues à l'évidence de l'argumentation présentée et ont plutôt retenu d'y aller avec une approche plus pragmatique, à savoir : la synchronisation de l'installation des appareils de mesure lors des prochains travaux à réaliser sur les points de prélèvement et de rejet de l'eau utilisée.

Autres législations environnementales

Omnibus réglementaire

Pour une deuxième, le MELCCFP a eu recours à un regroupement de modifications de plusieurs règlements dans un même processus de consultation. Dans ce cas-ci, 24 règlements étaient concernés, dont deux concernent plus spécifiquement le secteur papetier : le *Règlement relatif à l'exploitation d'établissements industriels* (RREEI) et le *Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers* (RFPP).

Les modifications au RFPP sont en majorité l'aboutissement d'échanges tenus avec le ministère depuis 2016 en vue d'apporter des allègements dans les suivis qui ont débuté il y a une trentaine d'années et qui ont permis d'accumuler quantité de données et de constater le haut taux de conformité, notamment aux analyses d'hydrocarbures pétroliers, de dioxines et de furanes chlorés (D&F), ainsi que de biphényles polychlorés (BPC) dans les effluents traités. Le CIFQ a donc appuyé ces modifications qui se traduiront dès 2024 par un allègement des suivis tout en assurant une même protection des milieux récepteurs.

En revanche, les modifications proposées au RREEI ont un impact financier important en deux volets : l'ajout d'un nouveau droit pour l'enfouissement de matières résiduelles organiques (MRO) de fabriques de pâtes et papiers dans un lieu d'enfouissement

dédié et la majoration des droits pour les rejets industriels en milieux aquatique et atmosphérique. Le droit annuel à payer sur l'enfouissement des MRO a été vivement critiqué par le CIFQ alors que les actions de la Stratégie de valorisation de la matière organique (2020) n'ont pas encore été mises en place et que les taux d'enfouissement sont à la baisse. Le MELCCFP n'a pas retenu les arguments du CIFQ, mais a consenti un report d'une année pour l'entrée en vigueur du droit sur l'enfouissement.

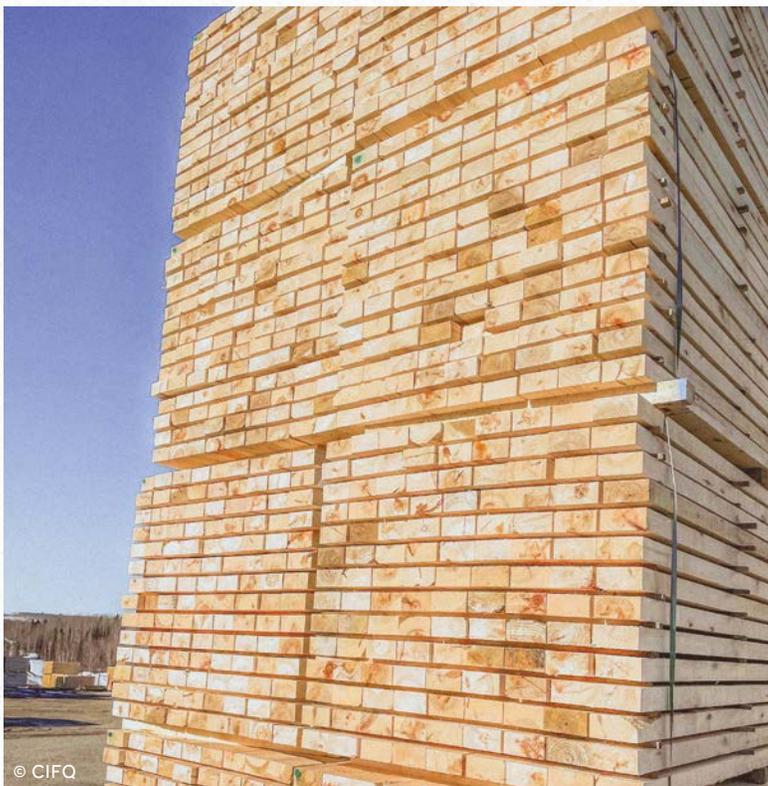
Lignes directrices sur l'industrie du sciage et des matériaux dérivés du bois

Les *Lignes directrices sur l'industrie du sciage et des matériaux dérivés du bois* (2015) ont été mises à jour et publiées en janvier 2023. Bien qu'il s'agisse de modifications essentiellement de nature administrative en lien avec la modernisation de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), certaines précisions ont été apportées dans le texte à la demande du CIFQ. Rappelons que les lignes directrices sont préparées par le MELCCFP pour faciliter l'analyse des demandes d'autorisation et le contrôle des activités.

DIRECTION QUALITÉ DES PRODUITS

La Direction de la qualité des produits a pour mission d'offrir des services (contrôle de la qualité, techniques et formation) à ses membres et de les représenter auprès de diverses instances de réglementation. Elle accompagne les membres dans l'atteinte d'objectifs de qualité afin que leurs produits du bois répondent aux exigences des normes et des standards applicables comme la Commission nationale de classification des sciages (NLGA), le Conseil d'accréditation des normes canadiennes du bois (CLSAB), le Bureau américain de normalisation du bois d'œuvre, (ALSC) et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

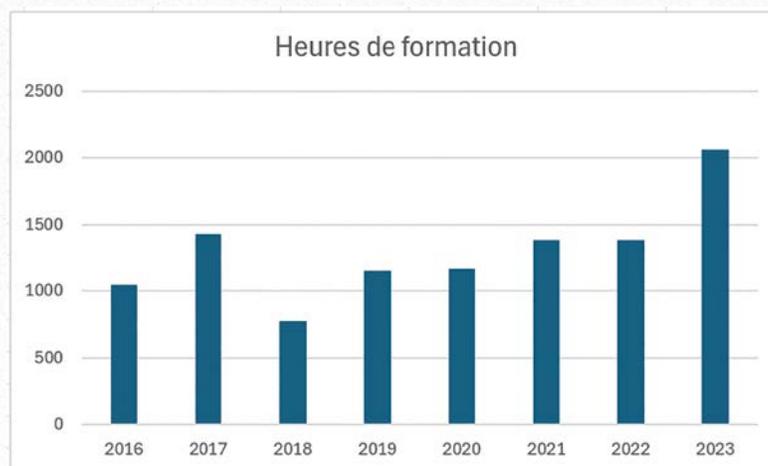
En 2023, l'équipe de 8 inspecteurs a desservi 177 établissements membres dans toutes les régions du Québec, y compris deux usines au Nouveau-Brunswick. Ces établissements ont été visités à des fréquences différentes (3, 4, 6 ou 12 fois par année) selon le type de produit et le programme en vigueur. La Direction a poursuivi l'amélioration de ses processus et des outils informatiques tels que QUALIBOIS. En cours d'année, l'équipe s'est également élargie avec l'arrivée d'un nouvel inspecteur pour pallier un départ à la retraite. Grandement en demande, l'offre de formations ainsi que les services techniques ponctuels ont atteint un sommet jamais vu. Finalement, un établissement pour la production de bois jointé classé mécaniquement a été accrédité, une première! Le contrôle de la qualité de panneaux de copeaux orientés (OSB) de deux usines de même que l'accompagnement de trois usines exportant sur le marché européen sont venus compléter une année bien remplie.



Empilement de bois brut à l'entrée d'un séchoir de Groupe NBG.

Formation

Comme la majorité des secteurs industriels, les membres du CIFQ rencontrent des défis de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre, et ce, peu importe leur localisation. Cette situation nécessite que la formation des nouveaux employés soit un processus qui se répète continuellement. Heureusement, le CIFQ dispose d'une équipe d'inspectrices/formatrices et d'inspecteurs/formateurs expérimentés pour accomplir cette tâche. Grâce au soutien financier du Comité sectoriel de la main-d'œuvre en transformation du bois, FORMABOIS, les membres du CIFQ qui inscrivent des étudiants aux formations dispensées par nos inspecteurs peuvent bénéficier d'une subvention qui permet de couvrir jusqu'à 50 % des coûts, moyennant certains critères d'admissibilité. **En 2023, le CIFQ a donné 2 060 heures de formation à 215 étudiants. L'année 2023 a été une année record concernant le nombre d'heures de formation données par l'équipe d'inspecteurs. Le graphique suivant illustre comment l'année 2023 se compare aux années antérieures.**



Type de formation	Nbr de jours	Nombre d'heures	Nombre d'étudiants
Formation de classificateur (base)	159	1272	103
Formation SPS-2 (MSR)	37	296	39
Formation SPS-3 (Bois jointé)	22	176	7
Autres formations	40	316	66
Total	258	2060	215

Répartition du nombre de jours, d'heures et d'étudiants selon le type de formation.

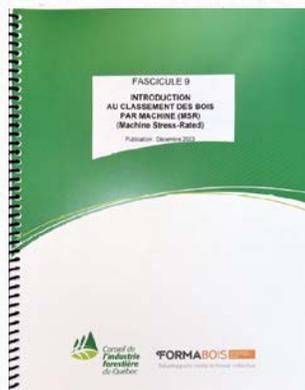


© FORMABOIS

Nous tentons continuellement de nous améliorer en tant qu'organisme de formation. C'est pour cette raison que nous révisons régulièrement nos manuels de formation. À titre d'exemple, en 2023, nous avons révisé le manuel de formation SPS-2 et avons produit un nouveau manuel de formation SPS-4.

- Bois classé par machine (MSR)
(Norme de produits spéciaux NLGA – SPS-2)
- Bois jointé classé mécaniquement
(Norme de produits spéciaux NLGA – SPS-4)

Manuel de formation SPS-2 et manuel de formation SPS-4.



TRANSFORMATION DU BOIS BRÛLÉ

Les feux de forêt du printemps et de l'été 2023 qui ont sévi au Québec et dans d'autres provinces ont été d'une ampleur record en ce qui a trait à la superficie. Les membres du CIFQ des régions touchées se sont empressés d'obtenir les autorisations du MRNF pour récupérer le maximum de bois dans les forêts ravagées avant qu'il se détériore et devienne inutilisable à titre de bois d'œuvre.

En ce sens, la Direction a tenu un atelier sur la récupération et la transformation du bois issu de forêts ravagées par le feu à l'occasion de l'événement Ateliers-conférences sur la transformation du bois. Les opérations de récolte, en l'occurrence la sélection des tiges et le façonnage des grumes sur le parterre de coupe et en bordure de route, sont déterminantes pour limiter la présence de charbon dans le bois d'œuvre produit. Toutefois, l'enjeu le plus important de perte de qualité pour le bois d'œuvre est lié à la présence de trous de vers qui sont creusés par la larve du longicorne noir (*Monochamus scutellatus*), un insecte qui prolifère dans les peuplements ravagés par les incendies de forêt.

Longicorne noir
(*Monochamus
scutellatus*).



© Beetle identifications



© Produits forestiers Résolu

Présence de trous de vers dans le bois d'œuvre.

Le longicorne noir pond ses œufs sous l'écorce des arbres morts, et les larves écloses creusent des cavités vers le centre de l'arbre. Ces cavités ou « trous de vers » ne doivent pas dépasser une certaine quantité sur une pièce de bois d'œuvre. Sinon, le bois est déclassé et une importante perte de valeur en résulte. En conséquence, cela le rend inapte à titre de bois de construction. L'équipe d'inspecteurs, et particulièrement le personnel responsable du contrôle de la qualité dans les usines, ont dû faire preuve de beaucoup de vigilance au sciage et au rabotage pour surveiller la qualité du bois et ajuster les optimiseurs afin de respecter les règles de classification par rapport à ce type de défaut.

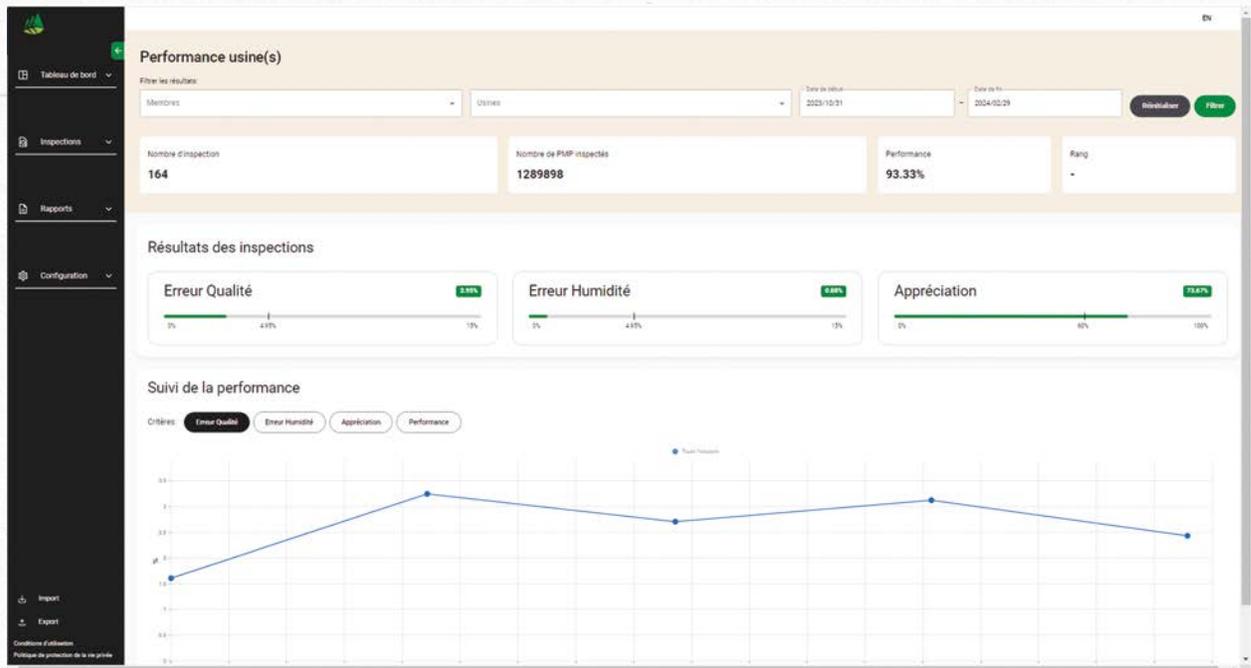
Au début de l'été, la Direction a agi de façon proactive et transmis un bulletin technique aux membres pour leur rappeler les règles de classification à appliquer au bois récupéré après feux, car celui-ci comporte souvent des trous de vers et (ou) des traces de carbonisation. Ce document a été aussi distribué à plusieurs de leurs clients afin de répondre à des interrogations liées à la présence de trous de vers.

Il est important de mentionner que lorsque le classement des pièces de bois ayant du carbone ou des trous de vers est effectué selon les règles, les propriétés mécaniques (valeurs de résistance attendues) des différentes combinaisons essence-qualité spécifiées dans les *Règles de calcul des charpentes en bois* (norme CSA=086) sont applicables aux pièces ainsi classées.

De plus, bien que les larves continuent d'être actives dans le bois scié, elles cesseront leurs activités si le bois est séché ou pasteurisé. Dans le contexte où plus de 99 % du bois d'œuvre produit au Québec est séché et traité à la chaleur (estampille KD-HT), l'activité des larves n'est plus un réel enjeu.

QUALIBOIS

Le projet QUALIBOIS, phase 1, qui consiste à développer une plateforme Web sécurisée pour gérer les données et les rapports des inspections, a été complété à l'automne. Financé par une cotisation spéciale des membres scieurs, ce logiciel a été développé par une firme externe selon le cahier des charges préparé par la Direction et sous sa supervision.



Capture d'écran de la plateforme QUALIBOIS.

QUALIBOIS est maintenant l'outil de gestion des inspections du CIFQ et des directeurs d'usines. Ce dernier met en lumière les toutes dernières inspections tout en les mettant en perspective avec les performances des six dernières années, soit les inspections du 1^{er} janvier 2018 à aujourd'hui.

Vers la fin du premier semestre de 2024, certains membres du CIFQ bénéficieront d'un compte et d'un accès sécurisé pour accéder, eux aussi, au logiciel. Ils pourront consulter leurs résultats d'inspections et se comparer avec les autres usines membres tout en préservant l'anonymat des autres établissements. Nous anticipons que cette plateforme alimentera la saine compétition qui anime notre industrie.

« Le service d'inspection offert par le CIFQ est efficace et professionnel et c'est agréable d'avoir ce service en français. »

Sébastien Coulombe, directeur technique
corporatif, Produits Forestiers Arbec.

Contrôle de la qualité des panneaux OSB

L'année 2023 marque le premier engagement du CIFQ dans le contrôle de la qualité des panneaux OSB à titre de sous-traitant pour la firme américaine PFS-TECO. Christian Simard, inspecteur attitré au dossier, inspecte deux de leurs usines à raison de quatre visites chacune par année. Ce travail est une continuité des services de contrôle de la qualité offerts par le CIFQ.



Christian Simard, inspecteur du CIFQ, identifiant les panneaux OSB échantillons à expédier au laboratoire de PFS-TECO en Oregon.

Bois jointé classé mécaniquement

Deux inspecteurs du CIFQ, Dany Bouchard et Martin Patry, ont travaillé intensément en 2023 afin de permettre à une usine québécoise d'obtenir la qualification initiale requise pour produire du bois jointé classé par machine – SPS-4 (FG-MGL SPS-4). Celle-ci sera la seule usine au Canada à fabriquer ce produit unique régi par la NLGA.



Martin Patry, inspecteur du CIFQ, surveillant la production de bois jointé classé mécaniquement.

Ressources humaines

Sylvain Lalumière quittera le CIFQ pour sa retraite à la fin de l'hiver 2024 après plus de 25 années de loyaux services. Nous tenons à remercier Sylvain pour son engagement envers le CIFQ, et ses membres et nous lui souhaitons une longue retraite active et en santé.

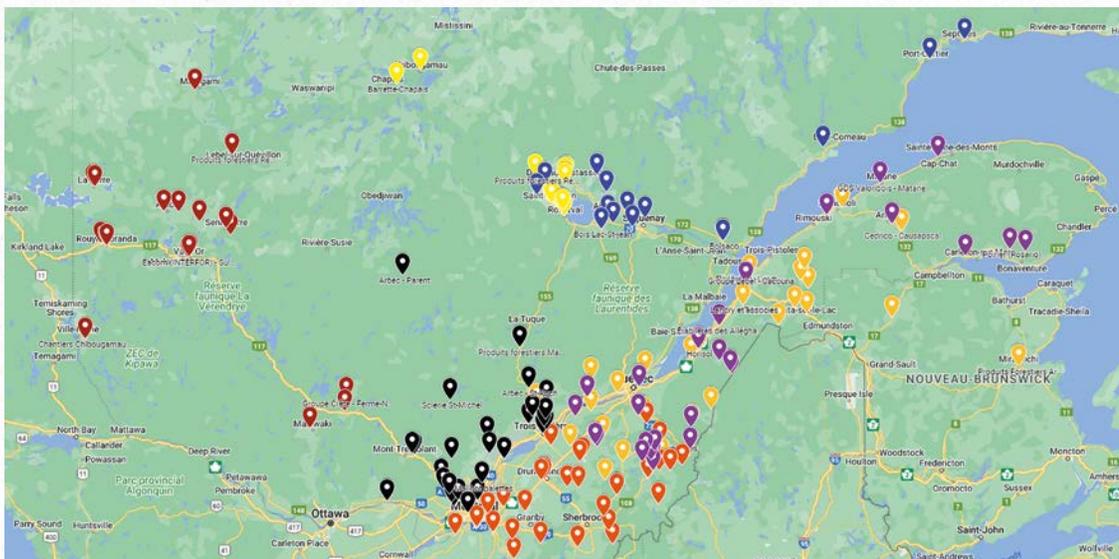
Ainsi, à la fin de l'année 2023, Guy Milot a été embauché pour rejoindre notre équipe et sera appelé à remplacer Sylvain lors de son départ. Guy possède une solide expérience de plus de 20 ans en contrôle de la qualité et sera responsable des membres des régions de l'Estrie, de la Montérégie et du Centre-du-Québec. Bienvenue à Guy parmi l'équipe de la qualité des produits du CIFQ !



Sylvain Lalumière, inspecteur.



Guy Milot, inspecteur.



Distribution des usines et des établissements par inspecteur.

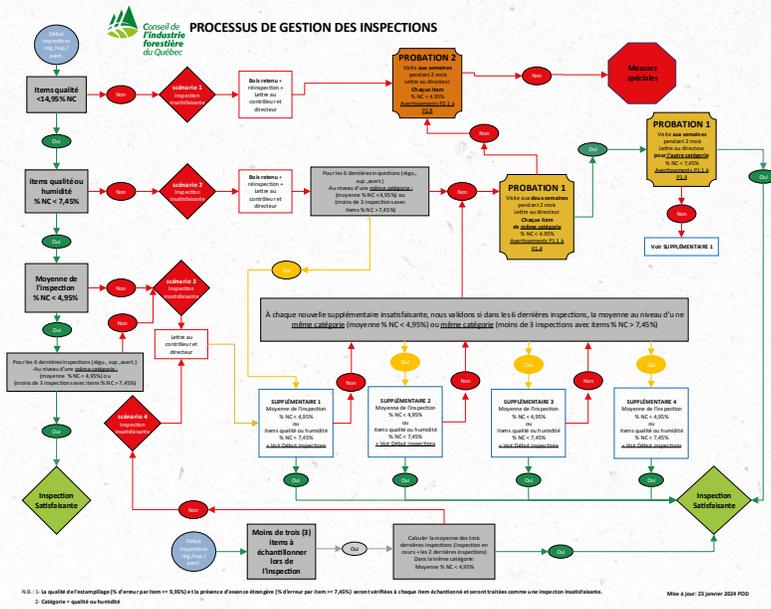
Fulgore tacheté

La Direction, de concert avec le QWEB, a été grandement engagée dans le dossier du fulgore tacheté. Nous avons formé une coalition d'importateurs de bois rond en provenance des États-Unis et avons fait valoir à l'ACIA les enjeux concernant les mesures de contrôle qu'elle propose.

Fulgore tacheté
au stade de papillon.



© Michigan State University



Processus de gestion des inspections

Le processus de gestion des inspections qui schématise comment la politique et la procédure d'inspection sont appliquées a été refait afin d'avoir en main un document plus facile à comprendre par les inspecteurs et les membres.

Inspection de ponts, de bâtiments et de bois d'œuvre

À plusieurs reprises dans l'année, les inspecteurs ont effectué des visites pour certifier le bois d'œuvre produit par des particuliers. Ils ont également été appelés à donner leur avis sur les essences et les qualités de pièces de bois qui font partie de la structure de bâtiments et de ponts.

DIRECTION COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

La Direction des communications et des relations publiques a connu une année particulièrement chargée ! Pour l'équipe, 2023 a été marquée par la créativité et le renouveau. L'équipe a brillamment mené à bien de nombreux projets au bénéfice des membres du CIFQ, tout en déployant des efforts considérables pour transformer certaines perceptions, favoriser une meilleure compréhension du grand public quant à l'utilisation du matériau bois et améliorer la légitimité de l'industrie forestière.

Campagne image

**Pas de bois, pas grand-chose :
nouvelle agence, nouveau
concept, nouvelle campagne
publicitaire en 2023 !**

Après un appel d'offres, c'est l'agence Cossette qui a été sélectionnée pour imaginer et mettre sur pied les concepts des années 2 et 3 de la campagne conjointe CIFQ-(MRNF)-Gouvernement du Québec. C'est sans contredire que la campagne a fait preuve d'une performance et d'une appréciation à succès dépassant les standards de l'industrie. Les rapports nous indiquent que :

- **Plus de la moitié de la population a été exposée à cette campagne par les médias numériques et traditionnels ;**
- **Plus de 1,7 million de visionnements ont été complétés ou enregistrés sur les différentes plateformes ;**
- **Le taux de clics moyen sur les bannières numériques est excellent, dépassant ainsi la norme généralement observée ;**
- **Plus de 55 000 clics vers le microsite provenant des différents créatifs de la campagne.**



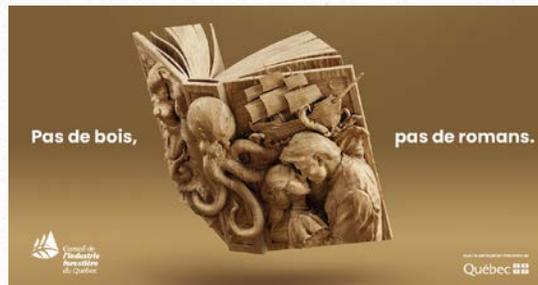
Capture d'écran de la vidéo publicitaire.

Pas de bois,
pas grand-chose.

Le déploiement pour l'année 2023 comprend notamment deux publicités vidéo qui, sous le couvert de l'humour, visent à faire prendre conscience de l'omniprésence du bois dans la vie des Québécoises et des Québécois et à rappeler son importance. Une publicité télé de 30 secondes a été diffusée à l'automne 2023, tant sur les chaînes généralistes que spécialisées. De plus, une rediffusion est prévue à l'hiver 2024. La déclinaison vidéo de 15 secondes, davantage axée sur le secteur des pâtes et papiers, a quant à elle bénéficié d'un placement avantageux sur les plateformes numériques, la télévision connectée et sur YouTube.

Des déclinaisons contextuelles (publicités imprimées et numériques) ont également été produites sous le même thème que notre campagne vidéo « Pas de bois, pas grand-chose ».

Si nous avons fait appel à l'humour pour sensibiliser les Québécoises et les Québécois à l'omniprésence et à l'importance du bois dans leur vie, la campagne imprimée fait quant à elle appel à la chaleur, à l'émotion et à la nostalgie que procure le matériau bois. En l'associant directement à des objets très concrets du quotidien qui sont évocateurs et qui génèrent de fortes émotions chez le public (la musique, la lecture et leur chez-soi), cette campagne rejoint différemment les publics. Grâce à l'affichage contextuel (Salon du livre, Salon de l'habitation) et aux emplacements publicitaires identifiés, la campagne amplifie ces émotions et aide le public à faire le lien entre les différents objets représentés (livre, porte, guitare) et l'industrie du bois.



Un microsite de campagne a également été développé afin de soutenir le message de notre nouvelle campagne. La plateforme onaimelebois.ca propose une navigation dynamique et interactive, offrant du contenu simple, accessible et adapté pour les cibles que nous voulons atteindre dans le cadre de cette campagne.



UNE PRÉSENCE MÉDIATIQUE ACCURUE PENDANT LES FEUX DE FORÊT

L'ampleur des feux de forêt de l'été 2023 a suscité de grands questionnements auprès des journalistes et du public en général. Afin de répondre à cette demande et pour s'assurer que la réalité des entreprises soit représentée, le CIFQ a déployé une offensive médiatique en juin 2023. Le but était d'informer la population sur l'importance de la récolte efficace et rapide du bois brûlé pour éviter que les larves issues de la ponte des longicornes rendent le bois inutilisable. Le CIFQ a également abordé la question des utilisations possibles pour le bois brûlé et du rôle que peut jouer l'industrie forestière dans la lutte contre les incendies de forêt et la protection des communautés forestières.

Le PDG, Jean-François Samray, a accordé plus d'une trentaine d'entrevues à des médias nationaux et régionaux à ce sujet.

Des communications efficaces avec nos membres !

En plus des communications officielles avec ses membres, le CIFQ communique hebdomadairement avec ces derniers grâce à son infolettre *Le CIFQ vous informe*. Au total, ce sont 42 infolettres qui ont été acheminées avec un taux d'ouverture moyen de 54%. Cette infolettre exclusive, qui a fait peau neuve en mars 2023, présente les principaux dossiers sur lesquels l'organisation travaille, en plus d'aborder des sujets d'actualité, les changements réglementaires, ainsi que des invitations à nos événements et de proposer un bulletin et une capsule économique diffusés toutes les deux semaines.

Les événements du CIFQ

Valeur sûre: les Ateliers-conférences sur le séchage et la transformation du bois pour une valeur ajoutée

Les Ateliers-conférences sur le séchage du bois ont eu lieu les 23 et 24 mars 2023. Cette 29^e édition a marqué le grand retour en présentiel. En plus d'une belle participation, soit plus de 140 personnes, c'est un total de 18 conférenciers qui se sont déplacés pour l'occasion. Le taux de satisfaction des participants a été un point marquant de cette édition. Il n'en fallait pas plus pour convaincre le comité organisateur de concocter une 30^e édition.

La 20^e édition des Ateliers-conférences sur la transformation du bois a eu lieu les 23 et 24 novembre 2023. Pour l'occasion, le comité organisateur proposait un programme visant à démontrer que l'industrie ne fait pas seulement que récolter des arbres, elle récolte aussi des données. Tout cela dans le but d'optimiser les processus et d'améliorer la compétitivité. Comme à chaque édition, nos généreux conférenciers partagent leur savoir, et la participation en grand nombre était au rendez-vous.



Yvon Hubert (VP automatisation, Bid Group).



Photo d'ambiance des Ateliers-conférences.

Ateliers-
conférences



Annnonce de l'octroi d'une subvention de 2,4 M \$ au CIFQ pour la mise à l'essai d'abatteuses hybrides en présence de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, de la doyenne de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval et de l'ancien président du Conseil d'administration de Logset Oy, Tapio Nikkanen.

« Faire ensemble » : un congrès sous le signe de la conciliation et de l'harmonisation

C'est sous le thème « Faire ensemble » que congressistes, panélistes et conférenciers se sont réunis en 2023 à l'occasion du congrès annuel du CIFQ. Rassemblés à Lévis pour l'occasion, ils ont eu droit à un événement dynamique et haut en couleur. En effet, en plus d'un programme varié et rassembleur, les 254 participants ont eu le bonheur d'assister à une importante annonce au cours de laquelle la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maité Blanchette Vézina, a présenté le projet pilote de mise à l'essai d'abatteuses hybrides piloté par le CIFQ, en présence de l'équipe de l'équipementier LOGSET et de son PDG directement venu de Finlande pour l'occasion. Un franc succès puisque la machinerie avait même été déplacée dans le stationnement du Centre des congrès pour l'occasion !

L'événement a également permis de saluer l'apport inestimable du précédent président du Conseil d'administration, Gérald Baril, qui a terminé son mandat pendant la pandémie, ainsi que du président sortant, Sylvain Martel. Le prix hommage a quant à lui été remis à Paule Têtu, qui a livré un discours senti et inspirant sur le régime forestier et sur sa vision d'avenir de l'aménagement de la forêt québécoise.



Table d'honneur lors du congrès annuel.



Photo d'ambiance du congrès annuel.

Golf pour la relève : un succès sur toute la ligne

La chaleur et le beau temps étaient au rendez-vous pour le Golf pour la relève qui s'est tenu au Grand Vallon du Mont Saint-Anne le 15 septembre. Ce sont 120 golfeurs qui ont foulé les verts afin d'amasser des fonds pour la relève forestière ! Plaisir, soleil, dégustations et surprises étaient à l'ordre du jour pour l'occasion. Grâce au fort taux de participation, le CIFQ aura le plaisir de remettre 16 bourses de 1000 \$ à des étudiants des 16 établissements d'enseignement offrant des programmes professionnels ou en technologie forestière.



**Photo d'ambiance
de l'événement
du Golf pour la relève.**

© CIFQ



**David Gourde (VP Sénior - Ingénierie et lignes de produits, Bid Group),
Jean-François Poulin de EBI Electric (Gagnant du Super défi du Coup
le plus près du trou), Robert Pellerin (VP Directeur national de pratique
- Forêt, BFL Canada), Jean-François Samray (PDG du CIFQ).**

© CIFQ

Formule revampée pour Perspectives 2024

L'événement Perspectives, qui s'est tenu au Centre des congrès de Québec le 8 décembre, a conclu le calendrier événementiel du CIFQ de l'année 2023. La formule resserrée qui a été proposée aux 127 participants a recueilli des critiques très positives. La journée proposait trois blocs de conférences : perspectives économiques, perspectives technologiques et perspectives socio-économiques. Une succession de présentations pertinentes et instructives permettait d'entrevoir 2024 avec justesse, mais également de prendre des décisions éclairées en regard des prédictions de nos experts. Les participants ont pu échanger et poser leurs questions aux conférencières et aux conférenciers en plus de bénéficier de moments privilégiés pour le réseautage.



Le CIFQ a honoré la SOPFEU et ses pompiers pour leur travail acharné durant les feux de forêt historiques.



Photo d'ambiance de l'événement Perspectives.

Réseaux sociaux

2023: une année charnière pour les réseaux sociaux du CIFQ

Considérant la nouveauté des actions du CIFQ sur les réseaux sociaux, l'année 2023 aura été synonyme de persévérance et de croissance. En effet, grâce au travail soutenu de l'équipe et à l'élaboration d'une stratégie ciblée, ainsi qu'au déploiement d'une planification éditoriale solide, nos réseaux sociaux ont connu une progression sans précédent, tant sur le plan du nombre d'abonnés et de la couverture que du nombre d'interactions. Le tout, de façon organique.

Ces efforts s'inscrivent en droite ligne avec la volonté et les objectifs de notre organisation d'acquérir de la notoriété, donc de rejoindre et d'informer le grand public, mais également de se positionner comme un acteur incontournable du paysage forestier et économique québécois, en plus de mettre à l'avant-plan l'expertise et les talents de la permanence.



+ 72 % gain d'abonnés

COUVERTURE
119 000 personnes

INTERACTIONS
4 309



+ 126 % gain d'abonnés

COUVERTURE
43 400 personnes

INTERACTIONS
3 400



6 Communiqués de presse

+ de 50 entrevues accordées

Engagement social

Le CIFQ et les membres associés poursuivent leur engagement pour la relève forestière !

Bourses régulières

Le programme de bourses régulières est bien établi au sein du CIFQ et alimenté en partie par l'événement Golf pour la relève. Pour l'année scolaire 2022-2023, ce sont plus de 22 000 \$ qui ont été remis aux boursiers, soit quatre bourses universitaires, sept bourses collégiales et neuf bourses en formation professionnelle.



Le PDG du CIFQ accompagné de trois boursiers de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval s'étant démarqués lors de leur parcours universitaire, ainsi que la doyenne, Nancy Gélinas.

Les Bourses leadership: une initiative du Comité de direction des membres associés

Face aux défis de recrutement de futurs travailleurs, les entreprises ont une responsabilité importante pour favoriser l'émergence d'une relève pour le secteur. C'est pourquoi le Comité de direction des membres associés a mis sur pied en 2022 le programme des Bourses leadership. Cette initiative a pour objectif de favoriser le leadership et l'engagement actif des étudiants dans leur milieu ainsi que le développement d'une diversité de talents au sein de l'industrie forestière.

Cette nouvelle initiative a pu être mise en place rapidement grâce aux 16 entreprises du secteur forestier qui ont accepté de contribuer à hauteur de 1000 \$ chacune. Au total, ce sont 16 000 \$ supplémentaires au programme de bourses régulières, qui ont servi à financer 16 nouvelles Bourses leadership pour le secteur professionnel et technique.



Logo du programme de Bourse leadership.



Logo du programme de Bourse leadership.

DIRECTION CECOBOIS

La Direction Cecoboïs, le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois, a pour mission de promouvoir et de soutenir l'utilisation accrue du bois en construction commerciale, institutionnelle et multirésidentielle au Québec. Financé conjointement par l'industrie, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, l'important programme d'activités inclut des formations continues, du soutien technique aux professionnels, des publications techniques ainsi que des activités de développement de marché répondant à un besoin des professionnels désireux de construire en bois. Cecoboïs regroupe également un réseau de plus de 75 partenaires issus du milieu de la construction, le Réseau Cecoboïs.

Documenter l'impact carbone des bâtiments

Dans le cadre d'un financement de 950 000 \$ octroyé sur 3 ans par le MRNF afin de soutenir la mise en œuvre de la Politique d'intégration du bois dans la construction, Cecoboïs a poursuivi l'accompagnement des ministères et des organismes dans l'évaluation de l'impact carbone de leurs bâtiments à l'aide de l'outil Gestimat. Au total, ce sont 199 professionnels provenant de 10 ministères et organismes qui ont été accompagnés par l'équipe de Cecoboïs en 2023 dans le but de les épauler dans leur analyse d'impact carbone de bâtiments.

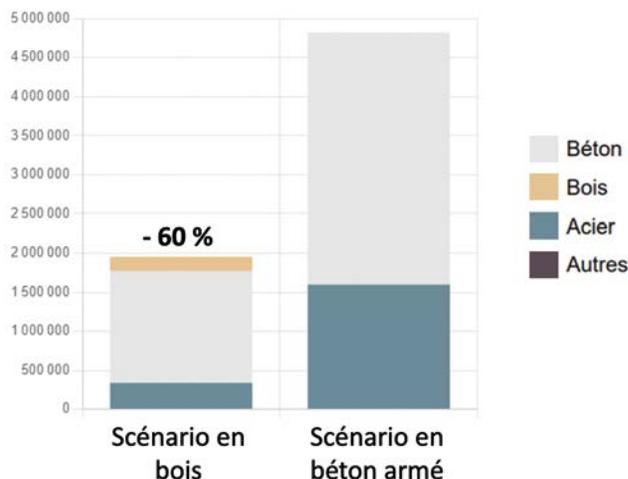
Dans le cadre de ce même projet, le développement d'une base de données visant à documenter l'empreinte carbone moyenne (carbone intrinsèque) des bâtiments non résidentiels construits au Québec s'est amorcé. À terme, elle permettra d'appuyer l'élaboration de seuils réglementaires d'empreinte carbone pour différents types de bâtiments.

Conscient de l'importance stratégique de cette démarche, le gouvernement fédéral, par le biais du ministère des Ressources naturelles, a mis la main à la pâte avec un financement de 766 000 \$ sur une période de 4 ans afin d'accélérer la réalisation de la base de données.

Gestimat 2.0 : une version bonifiée !

L'utilisation du matériau bois en construction est reconnue comme un moyen efficace de lutte contre les changements climatiques. L'outil Gestimat développé par Cecobois permet aux professionnels du bâtiment de quantifier, d'analyser, de comparer et de présenter de façon impartiale les émissions de GES issues de la fabrication des matériaux de structure de différents scénarios de bâtiments. **En 2023, Cecobois a lancé la version 2.0 de Gestimat qui inclut maintenant des données sur les matériaux d'enveloppe. Avec cet ajout, Gestimat devient un allié de taille pour les donneurs d'ordres et les professionnels souhaitant réduire l'empreinte carbone de leur bâtiment et atteindre la carboneutralité.**

Émissions de GES par matériau (kg éq. CO₂)



Évaluation comparative des émissions de GES de la structure du bâtiment Majella, une construction à ossature légère en bois de 144 logements sur 5 étages.

Faire évoluer la réglementation

En 2023, Cecobois a poursuivi sa collaboration avec FPIInnovations dans le développement et la diffusion de fiches techniques de bonnes pratiques de construction et de solutions constructives innovantes permettant de satisfaire aux exigences du *Code de construction* du Québec. Ce projet vise à accélérer l'acceptation des constructions en bois lorsque certaines restrictions du *Code de construction* limitent son usage. Ce travail s'effectue dans le cadre d'un comité technique mis sur pied par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) et par le MRNF. Plus de 20 enjeux et sujets de fiches techniques préalablement identifiés par les professionnels du Réseau Cecobois sont en cours d'élaboration.

RÉPONDRE À LA DEMANDE GRANDISSANTE DES PROFESSIONNELS DU BOIS

Au cours de la dernière année, l'équipe de Cecobois a continué d'être fortement sollicitée au chapitre des requêtes techniques, notamment par les ingénieurs en structure qui représentent plus de 40% des quelque 524 requêtes techniques reçues. Dans le cadre de ses activités de soutien technique, Cecobois dénombre quelque 75 projets sur lesquels l'équipe de conseillers techniques est intervenue et qui ont été construits en bois. Ils représentent un volume de bois estimé à 29,5 millions de pmp et l'équivalent de 123 t. eq. de CO₂ séquestrées.

Des formations en continu

Plus de 35 ateliers, formations, webinaires et interventions académiques ont permis la diffusion du savoir-faire en construction auprès de 1082 professionnels de la construction. Les thèmes abordés incluaient notamment les produits et systèmes structuraux en bois, le calcul parasismique des structures en bois (ossature légère et gros bois d'œuvre), les outils de conception, le bois comme outil de lutte aux changements climatiques ainsi que le bois et les possibilités du Code.

Enseigner le bois

Confié à Cecoboïs par le MRNF, le projet « Enseigner le bois », qui vise à augmenter l'offre de formation sur le bois dans les établissements d'enseignement collégial et universitaire, a lui aussi bien avancé. Vingt-deux modules de formation ont été développés et rendus disponibles sur une nouvelle plateforme Web développée en collaboration avec le collège de Rimouski. Un nombre équivalent de modules est en production pour l'année à venir.

Une offre de formation continue élargie

Dans le cadre de la Politique gouvernementale d'intégration du bois dans la construction, Cecoboïs s'est vu octroyer un soutien financier de 1,18 M\$ sur 3 ans en octobre 2023. Celui-ci permettra de développer une offre de formation pour une clientèle élargie d'intervenants de la chaîne de construction, à savoir les estimateurs, les entrepreneurs généraux, les moteurs de charpente et les services incendies. Les premières étapes de planification suivront en 2024.



© Cecoboïs

La ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maïté Blanchette Vézina a remis le prix au lauréat de la catégorie « Établissement scolaire » à l'équipe de projet de l'École primaire Fernand-Séguin.

Dans l'ordre habituel : Guillaume Geoffroy (Centre de services scolaire de Montréal), Pierre-André Lévesque (BGLA Architecture + Design Urbain), Hélène Flamand (EXP), Daniel Smith (Smith Vigeant Architectes), Stéphan Vigeant (Smith Vigeant Architectes), Maïté Blanchette Vézina (ministre des Ressources naturelles et des Forêts), Martin Brière (BGLA Architecture + Design Urbain), Sabrina Charbonneau (Smith Vigeant Architectes), Sophie Royer (Smith Vigeant Architectes) et Dominique Laroque (BGLA Architecture + Design Urbain).

Gala des prix d'excellence Cecoboïs

La 8^e édition du Gala des Prix d'excellence Cecoboïs 2023 s'est déroulée au Palais Montcalm de Québec en présence de 457 personnes, un record de participation. À cette occasion, la ministre des Ressources naturelles et des Forêts s'est adressée aux participants. Plusieurs partenaires du milieu, tels que l'Ordre des architectes, l'Ordre des ingénieurs, l'Association des architectes en pratique privée, l'Association de la construction du Québec ainsi que des représentants de divers ministères et organismes donateurs d'ouvrages, étaient présents.

Au cours de cette soirée, 20 prix ont été remis, y compris deux prix étudiants et un prix émérite pour un donneur d'ouvrage remis au Groupe Tanguay qui réalise ses magasins à grande surface en bois. En guise de reconnaissance de l'engagement municipal, 16 plaques ont été remises à des maires. L'événement a été un franc succès et très apprécié de tous.

UNE COMMUNICATION SOUTENUE

La présence de Cecobois dans les médias sociaux a été très active encore cette année, ce qui s'est traduit par un accroissement du nombre d'abonnés aux pages Facebook, Twitter (maintenant X) et Instagram. Cecobois compte maintenant un total de 13 539 abonnés, soit une hausse de 7 % par rapport à l'année 2022.

Du côté des publications, deux nouvelles études de cas portant sur des exemples d'infrastructures de toit de patinoires extérieures en bois et sur des exemples de bâtiments agricoles ont été publiées. À cela s'ajoute l'infolettre de Cecobois qui a diffusé plus de 135 nouvelles, rejoignant plus de 5 300 abonnés.

Défi Cecoboïs

Le Défi Cecoboïs 2023 s'est déroulé à la Maison des étudiants de l'ÉTS à Montréal. Au total, 50 étudiants provenant de 5 universités ont participé au Défi qui a connu un fort succès. Des étudiants en architecture et en génie regroupés en équipe avaient pour mission de concevoir et de fabriquer une maquette en bois pour un nouveau pavillon d'accueil de la Sépaq à la station touristique Duchesnay.

L'équipe gagnante du Défi Cecoboïs : l'équipe bourgogne.



L'équipe jaune, qui a reçu le Prix coup de cœur du public, en pleine action lors de la 13^e édition du Défi Cecoboïs.

Défi Cecoboïs

Le Réseau Cecobois : l'engagement se poursuit

Le Réseau Cecobois s'est réuni à deux reprises cette année. Comptant près de 80 partenaires représentant la chaîne de création de valeur de la construction en bois, le Réseau Cecobois est un actif majeur sur lequel repose toute sa légitimité. La rencontre du Réseau de juin a été l'occasion de discuter de l'évolution des parts de marché des constructions en bois au Québec et de faire un atelier de démonstration de l'outil Gestimat. La rencontre de décembre a permis quant à elle de discuter du marché des multilogements au Québec et a été suivi d'un atelier sur les stratégies pour maintenir l'abordabilité des constructions de multilogements en bois. L'efficacité du Réseau à cerner les enjeux méritant une attention particulière, et ses efforts ont fait leurs preuves. Il est identifié comme un modèle à répliquer par plusieurs juridictions canadiennes.

Un marché de 5-6 étages en bois en croissance

Depuis l'adoption du Code de construction du Québec (CCQ) 2015 qui a fait passer de 4 à 6 étages la limite de hauteur des constructions en bois, la part de marché des multilogements de 5-6 étages en bois continue de progresser.

Les plus récentes données indiquent que celle-ci atteint 30% après avoir fait un bon de plus de 20% au cours des deux dernières années. Cecobois poursuit ses efforts, notamment par le biais de ses formations continues après des professionnels et la publication de ses guides techniques, afin de soutenir cette progression qui a le potentiel d'atteindre 80% des parts de marché, soit le niveau occupé par le bois dans les multilogements de 4 étages.



Le Prisme, réalisé par Logisco.

Le Prisme



Le Prisme, réalisé par Logisco.

LISTE DES COMITÉS EXTERNES ET INTERNES ET DES GROUPES DE TRAVAIL

Participation de la Direction de l'économie et des marchés

Comités externes

- Comité consultatif BMMB – CIFQ
- Forum stratégique gouvernement-industries

Comités internes

- Comité sur le commerce international – Lumber V
- Comité forêt privée

Participation de la Direction de la foresterie et de l'approvisionnement

Comités externes

- Chantier sur la compétitivité de l'industrie
- Comité consultatif de Contrôle routier Québec
- Comité mixte CIFQ-MRNF sur la gestion des volumes et opérationnelle
- Comité mixte CIFQ-MRNF sur la planification forestière
- Comité mixte CIFQ-MRNF sur le Règlement sur l'aménagement durable des forêts
- Comité multiple sur l'évaluation des propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds
- Comités techniques MRNF-MAPAQ-PPAQ-CIFQ sur le développement de l'acériculture en forêt publique
- Forum des partenaires de la forêt privée
- Table de concertation sur le marché de la matière ligneuse
- Table stratégique provinciale sur le développement de l'acériculture en forêt publique

Comités internes

- Comité forêt publique
- Comité logistique et approvisionnement

Participation de la Direction de l'énergie et de l'environnement

Comités externes

- Comité conjoint avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
- Comité conjoint avec le MELCCFP et divers comités internes du CPEQ
- Comité de suivi concernant les cibles de distribution du gaz naturel renouvelable
- Comité environnement de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC)
- National Council for Air and Stream Improvement (NCASI) Canadian Steering Committee
- Comité sur l'énergie (Conseil du patronat du Québec)
- Comité sur le développement durable (Conseil du patronat du Québec)
- Groupe de travail sur le bois provenant des résidus de construction, de rénovation et de démolition

Comités internes

- Comité transition énergétique et environnement

Participation de la Direction de la qualité des produits

Comités externes

- Canadian Forest Phytosanitary Working Group (CFPWG)
- Canadian Forest Products Advisory Committee (CFPAC)
- Comité bois d'œuvre résineux QWEB
- Comité de gestion École de foresterie de Duchesnay
- Comité des membres CLSAB
- Comité technique NLGA
- Rencontres du comité exécutif et du comité des opérations du CLSAB

Comités internes

- Comité qualité des produits, sciage résineux

Groupes de travail

- Groupe de travail permanent sur les Ateliers-conférences sur la transformation du bois pour une valeur ajoutée
- Groupe de travail permanent sur les Ateliers-conférences sur le séchage du bois pour une valeur ajoutée
- Groupe de travail aviseur

Participation de la Direction des communications et des relations publiques

Comités internes

- Comité communications et affaires publiques
- Comité directeur des membres associés

Participation de la Direction Cecobois

Comités externes

- Bureau de direction de la chaire CIRCERB (Université Laval)
- Chaire de recherche sur la qualité avec UdeM
- Comité consultatif MRNF-RBQ sur la construction en bois (MRNF)
- Comité de communication du feu de démonstration du CCB
- Comité de travail : École Jacques-Leber (école de 4 étages en bois massif) (MRNF/SQI)
- Comité de travail : écoles de 3 et 4 étages en bois et de grandes superficies (MRNF/SQI)
- Comité des directeurs des Wood Works (CCB)
- Comité des normes du TPIC
- Comité des partenaires du Réseau Cecobois
- Comité du chapitre 2 (Durability) de la norme CSA-S7 Pedestrian, Cycling & Multiuse Bridge Design Subcommittee (CSA)
- Comité sur la formation pour techniciens en fermes de toit (Formabois et MSBQ)
- Comité sur les assurances chantier en construction (MRNF-RBQ)
- Comité technique OIQ-RBQ-MSBQ sur les fermes de toit et la Partie 9 du CCQ (MRNF)
- Ingénieurs en structure de Montréal (ISM)
- Lab construction et économie circulaire (CERIEC)
- Comité d'évaluation programme CVBois

Comité interne

- Comité directeur de Cecobois

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CIFQ a été dirigé en 2023 par un Conseil d'administration composé de 30 administrateurs délégués élus par ses membres, dont 12 proviennent du secteur du sciage et du déroulage, 3 proviennent d'entreprises de feuillus et de pins, 5 proviennent d'entreprises intégrées, 9 proviennent du secteur des pâtes, papiers, cartons et panneaux et 1 représente les membres associés.

Secteur sciage et déroulage



Benoit Barrette
Barrette-Chapais



Gérald Baril*
Groupe Lebel
(2004)



Éric Bernier
Groupe Rémabec



Denis Bérubé
Cédrico,
Bois d'œuvre



Jean-François Champoux*
Scierie St-Michel



Bastien Deschênes
Boisaco



Sylvain Deschênes
GDS, Groupe
de scieries



Alain Gagnon
Groupe Crête



Carmin Hamel
Clermond Hamel



Alain Paradis*
Produits forestiers
Petit Paris



Charles Tardif
Maibec



Éric Villeneuve
Eacom/Interfor

* Membres du
comité exécutif

Entreprises intégrées



Simon Beaudoin
Produits forestiers
Résolu



Éric Couture
Produits forestiers
Résolu



Hugues Simon*
Produits forestiers
Résolu



Frédéric Verreault
Chantiers
Chibougamau



Étienne Vézina
Produits forestiers
Résolu

Secteur pâtes, papiers, cartons et panneaux



Guilhem Coulombe
Louisiana-Pacifique
Canada



Gilles Couturier
Uniboard Canada



Jean-Pierre Gagné
Papiers White Birch



Pierre Gingras*
Produits forestiers
Arbec, Bois d'œuvre



Alain Légaré
Les Industries
Norbord



Sylvain Martel
Tafisa Canada



Justin Paillé*
Kruger



Luc Pelletier
Cascades emballage
carton-caisse



Marie-Noëlle Watts
Produits forestiers
Résolu

Entreprises de feuillus et de pins



Éric Bouchard*
Industries John
Lewis – Rémabec



Emmanuel Forget
Matériaux
Blanchet inc.



Stéphane Nolet
Produits forestiers
Arbec, Bois d'œuvre

Membre associé



Robert Pellerin
BFL Canada

* Membres du
comité exécutif

LISTE DES MEMBRES DU CIFQ

Liste des membres réguliers

- 9344-6524 Québec (Bois Lac St-Jean)
- Adélarde Goyette & Fils
- Amex Bois Franc
- Produits Forestiers Arbec, Bois d'œuvre
- Barrette-Chapais
- BarretteWood
- Bégin et Bégin
- Bernard (René)
- Bois Daaquam
- Bois de sciage Lafontaine
- Bois d'ingénierie Résolu
- Bois d'œuvre Cedrico
- Bois du FJord, Les
- Bois Francs D.V., Les
- Bois G.L.A., Les
- Bois Lemay
- Bois Lemelin, Les
- Bois Weedon
- Boisaco
- Busque & Laflamme
- Carrier & Bégin
- Champeau
- Chantiers Chibougamau
- Compagnie du Bois Franc DZD
- Damabois
- Duhamel, Scierie
- Duplessis (Léopold)
- Eacom – Interfor
- Fontaine
- Forex
- GDS, Groupe de scieries
- Gestion forestière Abitibi
- Goodfellow
- Groupe Crête Chertsey
- Groupe Crête Division Saint-Faustin
- Groupe Crête Ferme-Neuve
- Groupe Lebel
- Groupe Lignarex – Division Saguenay
- Groupe Lignarex – Division Scott
- Groupe NBG
- Hamel (Clermond) I
- Industrie de Bois Saint-Raymond, Les
- Industries John Lewis – Rémabec
- Industries P.F., Les

MEMBRES DEPUIS 50 ANS

- Hamel (Clermond)
- Tanguay, Les machineries

MEMBRES DEPUIS 25 ANS

- DK-Spec
- Desfor consultants forestiers, Groupe
- L. C. N.
- Liebherr Canada
- Machinerie Lico

- Kébois
- Landry et associés
- Lauzon (Marcel)
- Lauzon Planchers de bois exclusifs
- Les produits forestiers D&G
- Lulumco
- Maibec
- Matériaux Blanchet
- Mobilier Rustique (Beauce)
- Poirier (Rosario)
- Primewood Lumber
- Pro-Bois André Rousseau
- Produits de bois CWP
- Produits forestiers Lamco
- Produits Forestiers M.E.S., Les
- Produits Forestiers Mauricie
- Produits forestiers Petit Paris
- Produits forestiers Résolu
- Produits Forestiers Temrex
- Scierie Ferland
- Scierie Girard
- Scierie Lauzé
- Scierie Martel
- Scierie P.S.E.
- Scierie St-Elzéar
- Scierie St-Michel
- Scierie West-Brome
- Scieries Lac-St-Jean
- Services Boismax
- Transformation de bois CBV
- Usine Sartigan
- Vexco

Liste des membres pâtes, papiers, cartons et panneaux

- Cascades
- Kruger
- Louisiana Pacifique Can
- Norbord
- Papiers White Birch
- Produits Forestiers Arbec, Bois d'œuvre
- Produits forestiers Résolu
- Tafisa Canada
- Uniboard Canada

Liste des membres associés

- 6968473 Canada (Claudiel Patoine)
- 9018-8707 Québec (Foresterie Pierre Poulin)
- 9095-2185 Québec (Bois B & G)
- 9200-4746 Québec (Torréfaction Plus)
- 9224-5737 Québec (A.G. Bois)
- 9279-8990 Québec (Vente concept MB)
- 9349-6362 Québec (Tony Auclair)
- Affûtage NJR
- Airex Énergie
- AIRMEDIC
- Almassa international
- Alsero
- Andritz Iggesund Canada
- Association des entrepreneurs
en travaux sylvicoles

- Association des producteurs de copeaux du Québec
- Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction
- Atelier Fabrication R.Y.
- Autolog
- Banque Nationale du Canada
- Barrette Structural
- BFL Canada Risques et Assurances
- Bid Group Technologies
- Biomasse du Lac Taureau
- Blanchet Multi-Concept
- Bois Alexlyn
- Bois Bonsaï
- Bois d'Œuvre Beaudoin Gauthier
- Bois et Solutions marketing SPEC
- Bois Indifor
- Bois Laurentide
- Bois Laurentien
- Bois Martek (1992)
- Bois ouvré de Beauceville (1992)
- Bois traité M.G.
- Boscus Canada
- Brandt Tractor
- Caisse Desjardins de l'Énergie et des Ressources naturelles
- Cambiumex
- Carbotech International
- Carbu-Diam Québec
- Cégep de Sainte-Foy
- Cégep de Saint-Félicien
- Centrap
- Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier
- CERFO
- Champeau Mégantic
- Char Technologies
- CIMDAT (3700763 Canada.)
- Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
- Construction Talbon
- Consultants forestiers DGR
- Côté et Bernier, Bois
- Couture et Turcotte
- Daniel Cayouette
- Dendrotik
- Dentons Canada
- Desjardins Capital de risque
- Développement économique Canada
- Distributions BMB (1985)
- DK-Spec
- EBI Electric
- École de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay
- Effecto
- Énergir
- Entreprises Ushkuai
- Équipement SMS
- Équipements BoiFor
- Équitem Roberval
- Équitem Saguenay
- Érablières des Alléghanys
- Estampes Michaud
- Fabrication P.F.L.
- Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L.
- Fédération québécoise des coopératives forestières
- Financement d'équipement TD Canada
- Fonds de solidarité FTQ
- Forex Langlois
- Fournitures Funéraires Victoriavilles
- Freneco
- GC Bois Franc
- Gestion Solifor
- GG Palettes
- Gillfor distribution
- Granulco
- Groupe BMR
- Groupe Cyclofor Plus
- Groupe des Systèmes d'Emballage Samuel
- Groupe Desfor consultants forestiers
- Groupe Filgo – Sonic
- Groupe Lebel – Cacouna
- Groupe McNeil
- Groupe MYD
- Groupe Ramo
- Groupe Savoie
- GSF Géomatique
- Horisol
- HUB International Québec
- Hydromec

- Hydro-Québec
- IDEA Contrôle
- Ilnu Transforme
- Industries Fournier
- Industries Langebec
- Industries Machinex
- Inotech fabrication Normandin
- Investissement Québec
- Jacques Laferte
- Joroval
- L. C. N.
- Lecours Lumber
- Liebherr Canada
- Machinage Piché
- Machinerie Lico
- Machineries Tanguay
- Mailhot palettes
- Mallette S.E.N.C.R.L.
- Manubois
- Manufacturiers et exportateurs du Québec
- MBI Produits de Forage
- Menuiserie d'East Angus
- Menuiserie Gérard Faucher
- Menuiserie Nunez Laneville
- Métal 7
- Nexx Énergie
- Nicholson Manufacturing
- Novilco
- Oxygène Dolbeau
- Palco
- Palettes B.B.
- Palettes Beauceronnes
- Palettes C.M.P.
- Palettes Express
- Palettes Grandmont
- Palettes M.C.
- Palettes Perron
- Palettes ressources
- Palettes St-Méthode
- Patrick Lamarche
- PG SCF
- Pinnacle Renewable Energy
- Placages Beaulac
- Planage J.C. 2000
- Planchers Mercier
- Plante (L.H.) & fils
- Plastiques G Plus
- Prelco (div. Montréal)
- Prelco (div. Rivières-du-Loup)
- Premier Tech Horticulture
- Preverco
- Produits Forestiers Benoît & Dionne
- Produits forestiers DMM
- Produits forestiers Portbec
- Produits forestiers Sitka
- Produits forestiers St-Armand
- Produits forestiers T. L. B.
- Produits Gilbert
- Produits Matra
- Raymond Chabot Grant Thornton
- René Matériaux composites
- René Matériaux composites, usine Saint-Clotilde
- Ripco
- Sawquip
- Sciages GP
- Scieries Matte
- Séchoir MEC (Kiln Dryer)
- Séchoirs Ste-Élisabeth (9200-4746 Québec)
- Séchoirs St-Gabriel (9051-4613 Québec)
- SEREX
- Signode Canada
- Société de cogénération de Saint-Félicien
- Société en commandite Chapais Énergie
- Soleno
- Teknion | Roy et Breton
- Torrexpert / 836 4346 Canada (BMT)
- Toulebois Transformation
- Transport M. Charette
- USNR/Kockums Cancar
- Vallée
- Vic Mobilier de magasins
- Vicwest
- Wellons Canada

ÉQUIPE DU CIFQ

Direction générale

Jean-François Samray
Président-directeur général

Chantal Lefrançois
Adjointe à la direction
et à la coordination administrative

Direction des communications et des relations publiques

Véronique Normandin
Vice-présidente, communications
et relations publiques

Jessica Beaudet
Conseillère aux communications

Jonathan Avenel
Création médias et événements

Marianne Brassard
Chargée de communications

Direction de l'administration et des finances

Gilbert Landry
Directeur Finances et Projet TI, contrôleur

Gregory Goujard
Technicien-comptable principal

Direction Cecobois

Louis Poliquin
Directeur

Caroline Frenette
Gestionnaire principale, construction
durable et formation

Laurence Drouin
Gestionnaire principale, communication
stratégique et partenariats

Guillaume Bédard-Blanchet
Conseiller technique

François Chaurette
Conseiller technique

Sébastien Gagné
Conseiller technique

Simon Thibeault-Bellavance
Coordonnateur en formation continue

Rosaline Larivière-Lajoie
Conseillère technique, construction durable

Myriam Larouche
Conseillère technique, « Enseigner le bois »

Philipp McFadden
Conseiller technique

Gabrielle Pichette
Conseillère technique, construction durable

Katia Lavoie
Coordonnatrice aux événements

Direction de l'économie et des marchés

Michel Vincent
Directeur

Alexandre Larouche
Directeur adjoint

Direction de l'énergie et de l'environnement

Louis Germain
Directeur

Rachel Thibault
Directrice adjointe, environnement

Direction de la foresterie et de l'approvisionnement

Jean-François Côté
Directeur

Caroline Flaschner
Analyste en pratiques et politiques forestières

Direction de la qualité des produits

Paul O'Dowd
Directeur

Gilles Therrien
Chef inspecteur

Laura-Émylie Lavallée
Adjointe administrative

Dany Bouchard
Inspecteur, Nord-du-Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean

Jeason Dubé
Inspecteur, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Beauce

Sylvain Lalumière
Inspecteur, Estrie, Montérégie et Beauce-Appalaches

Guy Milot (qui remplacera Sylvain Lalumière en 2024)
Inspecteur, Estrie, Montérégie et Beauce-Appalaches

Martin Patry
Inspecteur, Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean

Annie Roy
Inspectrice, Abitibi-Témiscamingue, Hautes-Laurentides et Nord-du-Québec

Christian Simard
Inspecteur, Québec, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

Sylvain Tousignant
Inspecteur, Mauricie, Lanaudière et Laurentides

LISTE DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES ABRÉVIATIONS

ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments
AD	Antidumping
AFC	Ajustements à la frontière pour le carbone
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ALSC	Bureau américain de normalisation du bois d'œuvre
ANCAI	Association nationale des camionneurs artisans inc.
APFC/ FPAC	Association des produits forestiers du Canada
AQCIE	Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada
BdC	Banque du Canada
BMMB	Bureau de mise en marché des bois
CCB	Conseil canadien du bois
CCI	Comité sur le commerce international
CCQ	<i>Code de construction</i> du Québec
Cecobois	Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois
CERIEC	Lab construction et économie circulaire
CFL	Centre forestier des Laurentides
CPFAC	Canadian Forest Products Advisory Committee
CFPWG	Canadian Forest Phytosanitary Working Group
CIFQ	Conseil de l'industrie forestière du Québec
CLEFA	Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone
CLSAB	Conseil d'accréditation des normes canadiennes du bois
CNRC	Conseil national de recherches du Canada
CPQ	Conseil du patronat du Québec
CRD	Les bois de résidus de construction, de rénovation et de démolition
CVD	Droits compensateurs
CWPCA	Canadian Wood Pallet and Container Association
DOC	Department of Commerce
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
FORAC	Consortium de recherche FORAC

FSC	Forest Stewardship Council
GES	Gaz à effet de serre
GTEF	Groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier
HT	Traitement à la chaleur (Heat Treatment)
ITC	International Trade Committee
LQE	<i>Loi sur la qualité de l'environnement</i>
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MDF	Panneau de fibres à densité moyenne
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MRO	Matières résiduelles organiques
MSR	Bois classé par contrainte mécanique (Machine Stress Rated Lumber)
NBHK	Pâtes commerciales de feuillus
NBSK	Pâtes commerciales de résineux
NCASI	National Council for Air and Stream Improvement
NLGA	Commission nationale de classification des sciages (National Lumber Grades Authority)
OSB	Panneau de copeaux orientés (Oriented Strand Board)
pmp	Pied mesure planche
PPCP	Pâtes, papiers, cartons et panneaux
QWEB	Bureau de promotion des produits forestiers du Québec (Quebec Wood Export Bureau)
RADF	<i>Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État</i>
RBQ	Régie du bâtiment du Québec
REAFIE	<i>Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement</i>
REP	<i>Règlement sur l'électricité propre</i>
RNCan	Ressources naturelles Canada
RFPP, RREEI	<i>Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers et Règlement relatif à l'exploitation d'établissements industriels</i>
SFI	Sustainable Forestry Initiative
SPEDE	Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission
SQI	Société québécoise des infrastructures
TPIC	Truss Plate Institute of Canada



*Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec*

1175, avenue Lavigerie, bureau 200
Québec (Québec) G1V 4P1

cifq.com